

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DE LA ZONE EST DE L'OISE**

Séance du 30 juin 2016

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de membres		
Composant le Comité Syndical	En exercice	Présents ou représentés
24	24	16 + 1 pouvoir

Date de la convocation :

Le 24 juin 2016

Date d'affichage :

Le 28 juillet 2016

Objet de la délibération :

**Compte Rendu Annuel du
Concessionnaire –
exercice 2015**

L'an deux mille seize, le trente juin,

À 18h00, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique FONTAINE.

Présents : Monsieur FONTAINE Dominique, Mesdames MORIN Françoise (suppléante de M. FORGET Daniel), PARIGOT Marianne et TROUVAIN Corinne, Messieurs ALLARD Patrick, CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, GAGE Daniel, GRANIER Jean-Claude, HAUDRECHY Jean-Pierre, HEDUY Christian, LANGLOIS-MEURINNE Grégoire, LEBOEUF Jean-Pierre, MAZIERES Florent, MESSIO Denis (suppléant de Monsieur DEMAISON Daniel), TASSIN Jackie, WARIN Gérard

Excusés : Monsieur FERREIRA Olivier, Madame DECAMP Annick, DENNEL Alain FOYART Khristine CARVALHO Patrice Messieurs, FERRY Dominique, GUESNIER Jean-Noël, POUPLIN Charles.

Pouvoirs : Monsieur DENNEL Alain à Monsieur LEBOEUF Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Vu l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 32 du chapitre VI de la convention de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique,

Après avoir pris connaissance du rapport annuel du concessionnaire de l'exercice 2015,

Le Comité Syndical,

PREND ACTE, du compte rendu d'activité de la concession SICA OISE pour l'année 2015 annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Compte Rendu Annuel de Concession 2015

.....
Date de décision: 30/06/2016

Date de réception de l'accusé 28/07/2016

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 30062016_201631

Identifiant unique de l'acte : 060-200043578-20160630-30062016_201631-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .2 .1

Commande Publique

Délégation de service public

Concession

Date de la version de la 19/09/2006

classification :

.....
Nom du fichier : 2016-31 - CRAC 2015 .pdf (

060-200043578-20160630-30062016_201631-DE-1-1_1.pdf)



Rapport annuel du concessionnaire

Année 2015



SEZEO

SYNDICAT DES ÉNERGIES
ZONE EST DE L'OISE

Table des matières

1	Faits marquants de l'année écoulée	6
1.1	Réglementation	6
1.1.1	Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte	6
1.1.2	Loi n° 2015-991 du 7 août 2015	8
1.1.3	Décret n° 2015-789 du 29 juin 2015 relatif aux risques d'exposition à l'amiante	8
1.1.4	Décret n° 2015-1369 du 28 octobre 2015 portant simplification des procédures d'établissement de certains ouvrages d'acheminement de l'électricité.....	8
1.1.5	Décret n° 2015-1442 du 6 novembre 2015 relatif à l'évaluation du potentiel d'efficacité énergétique des réseaux d'électricité et des infrastructures de gaz.....	9
1.1.6	Arrêté du 22 janvier 2015 définissant les règles du mécanisme de capacité et pris en application de l'article 2 du décret n° 2012-1405	9
1.1.7	Arrêté du 30 juillet 2015 relatif aux tarifs de cession de l'électricité aux entreprises locales de distribution	9
1.1.8	Arrêté du 30 juillet 2015 relatif aux tarifs réglementés de vente de l'électricité	10
1.1.9	Opérations standardisées d'économies d'énergie	10
1.1.10	Arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux.....	10
1.1.11	Délibération du 28 mai 2015 portant décision sur la tarification des prestations annexes réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité relative à la transmission des données de consommation	11
1.1.12	Délibération du 28 mai 2015 portant décision sur l'évolution au 1er août 2015 des tarifs d'utilisation d'un réseau public d'électricité dans le domaine de tension HTA ou BT	11
1.2	La vie de l'entreprise	12
1.2.1	Paysage concessif	12
1.2.2	Obligations de l'entreprise	12
1.2.3	Actions délibérées de SICAE-OISE	13
1.3	Tarifs	16
1.3.1	Les Tarifs Réglementés de Vente (TRV)	16
1.3.2	Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité	16
1.3.3	Catalogue des prestations	16
1.3.4	Les prix de marchés	17
1.3.5	Tarif de Première Nécessité	17
1.3.6	Taux de la Contribution au Service Public de l'Energie (CSPE)	17
1.3.7	Taux de la CTA	18

1.4	Transport de l'électricité	19
1.4.1	Transits	19
1.5	Raccordement	20
1.5.1	Actualisation du barème	20
1.5.2	Les branchements	20
1.6	Clientèle – enquêtes de satisfaction	21
1.6.1	L'enquête de satisfaction	21
1.6.2	Satisfaction sur les services	22
1.6.3	Satisfaction sur les travaux.....	23
1.7	Qualité du produit	25
1.7.1	Qualité du produit sur les réseaux HTA.....	25
1.7.2	Qualité du produit sur les réseaux BT, les branchements et comptages.....	27
1.7.3	Temps de coupure moyen (Critère B)	29
1.8	Résultats financiers	30
1.8.1	Produits d'exploitation	30
1.8.2	Charges d'exploitation.....	33
1.8.3	Résultat d'exploitation	34
1.8.4	Produits financiers.....	35
1.8.5	Produits exceptionnels	35
1.8.6	Charges exceptionnels.....	35
1.8.7	Résultat de l'exercice.....	35
2	Résultats détaillés.....	37
2.1	Caractéristiques des ouvrages de Distribution desservant la concession	37
2.1.1	Postes-sources et départs Haute Tension (HTA)	37
2.1.2	Poste Distribution Publique (DP)	38
2.1.3	Réseaux Haute Tension (HTA)	38
2.1.4	Réseaux Basse Tension (BT)	38
2.2	Qualité de la desserte en électricité à la maille de la concession	38
2.2.1	Incidents sur le réseau de transport d'électricité exploité par RTE	38
2.2.2	Incidents sur les réseaux HTA.....	38
2.2.3	Incidents sur les réseaux BT	38
2.2.4	Incidents sur les installations terminales	38
2.2.5	Agressions d'ouvrage par les tiers.....	38
2.2.6	Coupures pour travaux.....	39

2.2.7	Surintensions	39
2.2.8	Chutes de tension	39
2.3	Clientèle	39
2.3.1	Typologie de la clientèle	39
2.3.2	Energie transitée par segment	40
2.3.3	Clients en difficulté	40
2.4	Travaux	40
2.4.1	Travaux réalisés l'année N-1 sous Maîtrise d'ouvrage de la Collectivité	40
2.4.2	Travaux réalisés l'année N-1 sous Maîtrise d'ouvrage SICAE OISE	41
2.4.3	Programme travaux prévisionnel pour l'année N sous Maîtrise d'ouvrage SICAE OISE	44
2.4.4	Technique de réalisation des ouvrages	47
2.5	Patrimoine de l'autorité concédante	48

1 Faits marquants de l'année écoulée

Les éléments communiqués dans ce chapitre s'entendent à la maille SICAE-OISE, c'est-à-dire pour l'ensemble des 185 communes desservies et non à la maille de chaque concession.

1.1 Réglementation

Les principaux textes ayant un impact important sur l'activité de SICAE-OISE sont présentés ci-dessous.

1.1.1 Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

Cette loi présente un nouveau modèle énergétique plus diversifié, plus sûr et plus participatif. Elle fait suite à un long processus, qui a débuté en 2012 (Conférence environnementale, engagement de la France dans la transition énergétique). Cette loi a fait l'objet d'une saisine du Conseil Constitutionnel juste avant sa parution au Journal Officiel.

La Loi et ses conséquences réglementaires sont denses (la Loi compte 215 Articles, qui donneront lieu à une centaine de décrets, quinze ordonnances, et des arrêtés ...). Sans être exhaustif, les principaux sujets ayant un impact pour SICAE-OISE sont listés ci-dessous :

1.1.1.1 Objectifs de la Loi

- Objectifs chiffrés en matière de réduction des gaz à effet de serre (émissions à diviser par 4 d'ici 2050),
- Réduction de la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à 2012,
- Réduction de la consommation énergétique primaire des énergies fossiles de 30 % en 2030 par rapport à 2012,
- Augmentation de la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de cette consommation en 2030,
- Réduction la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025.

Les impacts pour le Gestionnaire du Réseau de Distribution de cette loi sont importants :

- Les objectifs de réduction des Gaz à Effet de Serre pourraient provoquer des transferts d'usages vers l'électricité ;
- Les réseaux de Distribution seront nécessairement impactés par l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique ;
- Des actions seront envisagées dans le cadre de la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ;
- En matière de transport, les réseaux publics de Distribution seront impactés par le déploiement à grande échelle des infrastructures de recharge des véhicules ;
- Mise à disposition des personnes publiques des données disponibles de consommation et de production d'électricité ;
- Incertitudes sur les recettes des GRD liées à la diminution des consommations (isolation) et au développement de l'autoproduction et de l'autoconsommation.

1.1.1.2 Délais de raccordement

La Loi prévoit des mesures qui visent à fluidifier l'accès au réseau des producteurs d'électricité à partir d'énergies renouvelables :

- Pour les installations d'une puissance inférieure à 3 kVA, le délai est de 2 mois à compter de l'acceptation de la convention de raccordement,
- Pour les autres installations, le délai de raccordement ne peut excéder dix-huit mois

La Loi prévoit des possibilités de dérogations précisées par décret.

1.1.1.3 Mesures contre la précarité

La Loi de transition énergétique prévoit plusieurs mesures pour lutter contre la précarité :

- Mise en place de Certificats d'Economie d'Energie précarité (CEE Précarité), incitant les Fournisseurs d'énergie à mettre en place des aides pour le financement de travaux d'économie d'énergie qui concernent des ménages en situation de précarité énergétique,
- Mise en place de Chèque Energie en substitution de la tarification produit de première nécessité, permettant d'acquitter tout ou partie du montant des dépenses d'énergie relatives à leur logement ou des dépenses qu'ils assument pour l'amélioration de la qualité environnementale ou la capacité de maîtrise de la consommation d'énergie de ce logement,
- Prolongation de la trêve hivernale, qui se termine maintenant le 31 mars ;
- Mise en place d'un afficheur déporté, permettant aux fournisseurs d'indiquer les données de consommation exprimées en euros. Cet afficheur est mis gratuitement à disposition des Utilisateurs qui bénéficient de la tarification "produit de première nécessité" ou du chèque énergie. Parallèlement à ce dispositif, le Gestionnaire du réseau de Distribution met à disposition des systèmes d'alerte liés aux données de consommation, ainsi que des éléments de comparaison issus de moyennes statistiques basées sur les données de consommation locales et nationales.

1.1.1.4 Mesures de simplification et d'amélioration de la compétitivité

- Assouplissement du mécanisme de capacités,
- Précisions concernant la méthode d'élaboration des Tarifs Réglementés de Vente, qui sont construits par empilement de coûts,
- La loi encadre aussi la résiliation d'un Tarif Réglementé, en évitant les effets d'aubaine liés à des changements de puissance souscrite,
- La loi précise les modalités d'achat de l'énergie des clients Jaunes et Verts qui bénéficient d'une offre transitoire, pour les Entreprises Locales de Distribution, le mécanisme d'effacement est conforté par la Loi, qui lui confère une certaine priorité sur les capacités de production au sein du mécanisme d'ajustement,
- La Loi prévoit désormais un délai de prescription de 14 mois pour la facturation rétroactive de l'énergie, avec certaines dérogations, en cas d'absence de relève réelle d'un dispositif de comptage par le Gestionnaire du Réseau de Distribution.

1.1.1.5 Impacts sur l'accès au Réseau (TURPE)

- Précisions concernant les méthodes de construction du Tarif d'Utilisation des Réseaux (Les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution d'électricité incluent une rémunération normale, qui contribue notamment à la réalisation des investissements nécessaires pour le développement des réseaux),
- Evolution du Tarif d'Utilisation qui incitera les clients à limiter leur consommation aux périodes de pointe,
- Création du comité du système de distribution publique d'électricité,
- Transmission à l'AODE qui le demande, par le Distributeur, d'un inventaire détaillé et localisé des ouvrages,
- Evolution des Fonds de Péréquation de l'Electricité,
- Les missions du Gestionnaire du Réseau de Distribution sont étendues :
 - aux actions d'efficacité énergétique,
 - aux actions destinées à favoriser l'insertion des énergies renouvelables sur le réseau

1.1.1.6 Eclairage Public

- Exemplarité énergétique et écologique pour les nouvelles installations d'éclairage Public

1.1.2 Loi n° 2015-991 du 7 août 2015

Cette loi confirme la montée en puissance des régions et intercommunalités, tout en préservant les départements. Cette loi précise les compétences des 13 grandes régions (dont la création a été adoptée en décembre 2014). Elle fixe la taille minimale des intercommunalités, et fixe certaines compétences (traitements des déchets, ...).

Cette loi a relancé, à l'initiative du Préfet, le projet de fusion des Syndicats d'électricité à la maille départementale. Les communes en zone SICAE (SICAE-OISE et SER) s'étant majoritairement opposées à la fusion avec le Syndicat SE 60 de la zone ERDF, la CDCI a fait une contre-proposition limitant le regroupement aux deux Syndicats en zone SICAE, SEZEO et FORCE ENERGIES. Le schéma départemental de coopération intercommunale approuvé par Arrêté préfectoral du 24 mars 2016 a entériné cette proposition.

1.1.3 Décret n° 2015-789 du 29 juin 2015 relatif aux risques d'exposition à l'amiante

Ce texte renforce les mesures de prévention à mettre en œuvre par l'employeur, face au risque lié à l'Amiante. SICAE-OISE, comme de nombreuses entreprises, est amenée à réaliser des travaux susceptibles de dégager des fibres d'amiante (perçages, ...). C'est à ce titre qu'elle est concernée par ce texte.

1.1.4 Décret n° 2015-1369 du 28 octobre 2015 portant simplification des procédures d'établissement de certains ouvrages d'acheminement de l'électricité

Ce texte simplifie les procédures administratives applicables pour la construction d'ouvrages électriques. Il supprime, sous certaines conditions, l'obligation du permis de construire lorsque le projet porte sur une ligne électrique aérienne et ses supports.

1.1.5 Décret n° 2015-1442 du 6 novembre 2015 relatif à l'évaluation du potentiel d'efficacité énergétique des réseaux d'électricité et des infrastructures de gaz

La directive européenne 2012/27/UE prévoit, pour les gestionnaires des réseaux électriques, une évaluation du « potentiel d'efficacité énergétique des réseaux ». Ce décret précise les modalités de mise en œuvre de cette évaluation énergétique.

Cette évaluation porte sur la Distribution, la gestion de la charge et le raccordement des installations de production d'électricité. Le Distributeur évalue ses pertes techniques (liées aux câbles et transformateurs), et identifie le potentiel d'économies réalisables. Il doit mettre en place un plan d'action définissant des mesures concrètes en vue d'améliorer l'efficacité énergétique de ses réseaux (comme par exemple la mise en place de transformateurs HTA/BT à pertes réduites sur les réseaux).

1.1.6 Arrêté du 22 janvier 2015 définissant les règles du mécanisme de capacité et pris en application de l'article 2 du décret n° 2012-1405

Instauré sur l'initiative de RTE, le marché de capacités a pour objectif de stimuler les investissements dans les moyens de production et d'effacement de consommation pour sécuriser l'alimentation électrique à moyen terme. Chaque Fournisseur d'électricité est tenu de disposer de garanties de capacités (de production, ou d'effacement de consommation), dont le volume est lié à la consommation électrique de ses clients.

Le Fournisseur peut acquérir ces capacités sur le marché de capacité auprès d'exploitants de capacité de production ou d'effacement, qui s'engagent sur la disponibilité de leur moyen lors des périodes de pointe.

SICAE-OISE est tenue de disposer de garanties de capacités pour ses pertes, ainsi qu'en ce qui concerne la fourniture de ses clients aux tarifs réglementés de vente.

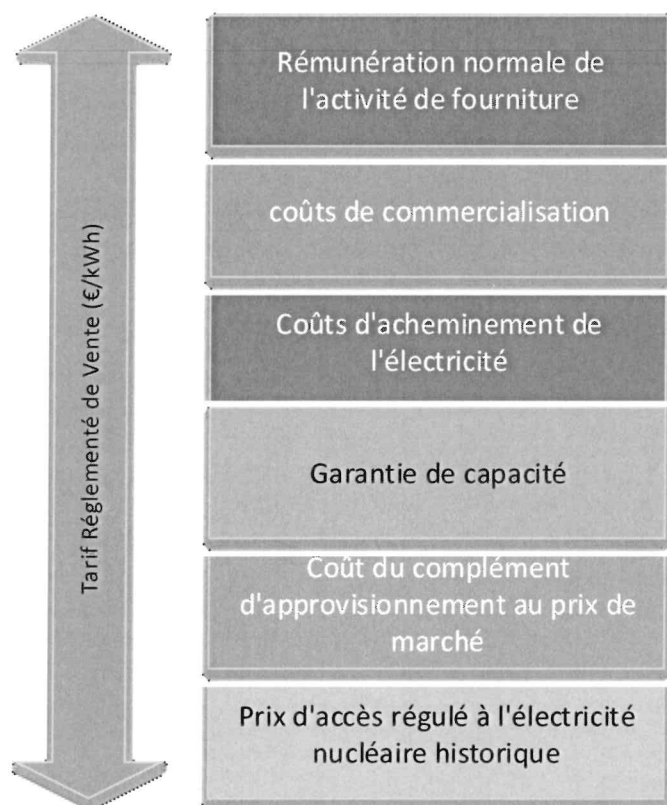
Cet arrêté approuve les règles du mécanisme de capacités proposées par RTE. Il définit aussi les obligations que doit remplir le gestionnaire de réseau SICAE-OISE au sein du mécanisme de capacités.

1.1.7 Arrêté du 30 juillet 2015 relatif aux tarifs de cession de l'électricité aux entreprises locales de distribution

Cet arrêté actualise le barème du tarif de cession, appliqué aux Entreprises locales de distribution, pour l'achat de l'énergie des clients ayant un tarif réglementé.

1.1.8 Arrêté du 30 juillet 2015 relatif aux tarifs réglementés de vente de l'électricité

Cet arrêté actualise les tarifs réglementés de vente historiques (tarifs Bleu, Jaune et Vert), par une méthode d'empilement des coûts :



1.1.9 Opérations standardisées d'économies d'énergie

Parution de plusieurs arrêtés actualisant les opérations standardisées d'économies d'énergie (Arrêté du 20 mars 2015, Arrêté du 29 juin 2015, Arrêté du 31 juillet 2015, Arrêté du 30 septembre 2015 et Arrêté du 22 décembre 2015).

Un autre arrêté du 30 septembre fixe la liste des documents à fournir pour la constitution du dossier de demande de certificats d'économies d'énergie.

1.1.10 Arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux

Dans le cadre de la réforme anti-endommagement (arrêté du 15 février 2012 modifié), cet arrêté précise les modalités de réalisation des QCM qui permettent aux centres de formation de délivrer une attestation de compétence, qui donnera lieu à la délivrance par l'employeur de l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux), obligatoire au 1er janvier 2018.

Ce texte implique, pour SICAE-OISE, la formation des agents qui interviennent à proximité des réseaux.

1.1.11 Délibération du 28 mai 2015 portant décision sur la tarification des prestations annexes réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité relative à la transmission des données de consommation

Cette délibération enrichit le catalogue des prestations du Distributeur de prestations annexes liées à la transmission des données de consommation.

1.1.12 Délibération du 28 mai 2015 portant décision sur l'évolution au 1er août 2015 des tarifs d'utilisation d'un réseau public d'électricité dans le domaine de tension HTA ou BT

Les tarifs d'Utilisation des Réseau augmentent de 0,4% au 1er août 2015. Le montant de la redevance de comptage est fortement revu à la baisse (diminution du prix de la redevance comptage à courbe de charge de 42%).

1.2 La vie de l'entreprise

1.2.1 Paysage concessif

Poursuite de la modernisation des cahiers des charges de concession, avec la signature en 2015 de deux cahiers des charges avec des communes indépendantes.

1.2.2 Obligations de l'entreprise

1.2.2.1 Contrôle Technique des Ouvrages

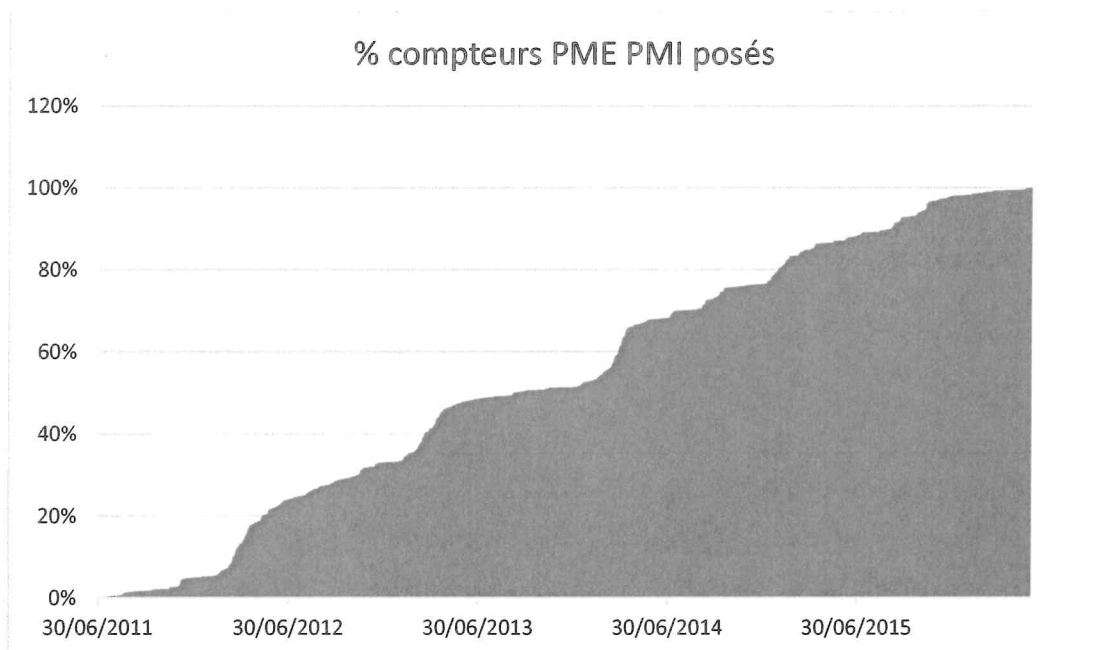
SICAE-OISE a fait réaliser 144 contrôles Techniques d'ouvrages en 2015.

1.2.2.2 Conférence Départementale

SICAE-OISE a participé à la conférence départementale sur les investissements qui a fait le bilan des investissements réalisés et des prévisions pour l'année N+1.

1.2.2.3 Fin de la modernisation du parc de comptages tarifs Jaunes

Le remplacement des compteurs des clients BT ayant une puissance souscrite supérieure ou égale à 36 kVA s'est terminé en 2015. Les nouveaux compteurs installés sont conformes à la réglementation en vigueur, et permettent aux clients de choisir un fournisseur alternatif. Au total, plus de 600 compteurs ont été posés sur 4 ans.



1.2.2.4 Contractualisation

Avec la fin annoncée des tarifs Verts et Jaunes dont la puissance est strictement supérieure à 36 kVA, SICAE-OISE a fait face à une forte demande de contractualisation de la part de fournisseurs alternatifs (Une dizaine de contrats GRD-F signés en 2015). De plus, une forte demande de changements de fournisseurs a été traitée en fin d'année (près de 400 demandes traitées sur les 2 derniers mois de l'année).

Parallèlement à la fin des tarifs Jaunes et Verts, SICAE-OISE a proposé aux clients concernés, conformément à la réglementation, des offres transitoires.

1.2.2.5 Mise en application de la norme NF C18-510

La réglementation concernant la réalisation de travaux sur les ouvrages et installations électriques se base désormais sur la norme NF C18-510. Cette norme a été mise en application à SICAE-OISE en 2015. C'est un chantier qui a mobilisé des moyens importants, au niveau de la formation des agents (l'ensemble des agents ont été formés à cette norme), mais aussi en ce qui concerne la mise à niveau des procédures et de la documentation interne (un nouveau carnet de prescriptions pour la prévention du risque électrique a été rédigé en collaboration avec d'autres Gestionnaires de Réseaux de Distribution).

1.2.2.6 Prescriptions de Sécurité de l'Exploitant aux Donneurs d'Ordre (PSEDO)

Le recueil de la norme NF C 18-510 indique que l'entreprise exploitante doit définir ses prescriptions de sécurité à respecter et les communiquer aux donneurs d'ordre.

L'écriture de ces Prescriptions de Sécurité de l'Exploitant aux Donneurs d'Ordre a été faite en collaboration avec d'autres GRD. Ce document sera présenté courant 2016 aux AODE qui se devront de transmettre et faire appliquer ces prescriptions de sécurité aux entreprises intervenantes pour leur compte sur les réseaux électriques exploités par SICAE-OISE.

1.2.2.7 Finalisation du chantier PCB

2015 voit aussi la finalisation du chantier de mutation des transformateurs susceptibles d'être contaminés par les PCB, avec le remplacement de 71 transformateurs.

1.2.3 Actions délibérées de SICAE-OISE

1.2.3.1 Pôle RELations Clients Offres de Service (PRECOS)

Afin d'améliorer la qualité de service clients, pour les opérations de mise en service et de résiliation, une nouvelle organisation a été préparée en 2015, le pôle PRECOS. Ce pôle, basé à Compiègne, repose sur un pôle d'agents spécialement formés qui assureront dès début 2016 la relation avec la clientèle lors des résiliations et des mises en service.

1.2.3.2 Evolution des systèmes d'information

Les principales évolutions concernent le système de facturation, avec le lancement d'un projet permettant une gestion simplifiée des changements de fournisseur (l'objectif des développements est de simplifier le flux de changement de fournisseur, tout en garantissant à l'Utilisateur des estimations cohérentes en conservant un historique de relève suffisant).

D'autres évolutions ont été apportées au portail GRD. Ce portail informatique permet aux fournisseurs d'électricité de demander des Petites Interventions au Distributeur SICAE-OISE. Les évolutions consistent essentiellement à une optimisation des flux, pour permettre un traitement efficace d'un nombre important de demandes.

1.2.3.3 Dématérialisation

SICAE-OISE a mis en exploitation différents outils informatiques permettant d'optimiser et d'assurer la traçabilité de certains processus métiers. Ces outils permettent une diminution des coûts de gestion de certaines activités (collecte de la main d'œuvre, gestion des ordres de missions), et offrent un suivi minutieux de processus clientèle, comme par exemple la gestion des réclamations.

1.2.3.4 Remplacement de transformateurs au poste source de Maignelay

Les transformateurs installés étaient conçus pour l'alimentation de sites de consommation. L'apparition de producteurs de forte puissance sur les réseaux HTA (20 000V) nécessite le remplacement de deux transformateurs de forte puissance. Les nouveaux transformateurs installés offrent un rendement amélioré (pertes réduites), ainsi qu'un faible niveau de bruit.

1.2.3.5 Sécurisation de l'alimentation électrique au poste de Cuvergnon

Le poste 20 000V de Cuvergnon est alimenté depuis le poste source de Russy-Bémont. Il permet de desservir 10 communes dans le sud de l'Oise. Une extension du bâtiment, et la création d'une seconde rame permet de bénéficier d'un secours plus rapide en cas d'avarie d'un équipement du poste.

1.2.3.6 Eclairage Public

L'activité de maintenance d'éclairage public reste à un niveau stable. 2015 voit l'avènement des nouvelles technologies d'éclairage public (appareils à LED) au détriment de technologies plus énergivores (lampes ballons fluorescents, qui sont maintenant interdites par la réglementation). Les contrats d'entretien proposés par SICAE-OISE prennent en compte ces évolutions, en proposant différentes solutions afin de gérer la fin des lampes ballons fluorescent en douceur pour les communes, en lissant les investissements sur plusieurs années.

1.2.3.7 Fiabilisation du réseau

Les actions de fiabilisation du réseau se sont accentuées en 2015 :

- Remplacement de près d'une centaine de départs Basse Tension présentant un point faible (TUR oranges)
- Actualisation des mesures de terre dans plus de 400 postes HTA/BT,

- Marquage réglementaire de l'ensemble des poteaux HTA, et d'un tiers des poteaux BT,
- Mise en conformité de certains comptages (suppression des comptages 'Bornes Poste').

1.2.3.8 Fiabilisation de l'architecture informatique

Le traitement des données prend une place croissante dans les activités de SICAE-OISE. D'importants travaux de sécurisation ont été lancés en 2015 afin de fiabiliser l'architecture informatique de SICAE-OISE, et d'assurer la pérennité des données hébergées :

- Mise en place d'un Plan de Reprise d'Activité au niveau des serveurs de données,
- Projet de virtualisation de serveurs informatique (Une cinquantaine de serveurs virtuels créés), ce qui a permis d'améliorer les performances de certaines applications utilisées par des tiers (Portail GRD par exemple), et d'avoir une supervision centralisée de tous les appareils,
- Supervision de l'architecture informatique, avec pour objectif de détecter au plus vite une défaillance.

1.2.3.9 Visio conférence

Mise en place en 2015 d'une salle de visio-conférence à Compiègne et dans les agences d'Exploitation. Ce dispositif permet la participation à des réunions internes, mais aussi externes, en limitant le coût lié aux déplacements.

1.3 Tarifs

1.3.1 Les Tarifs Réglementés de Vente (TRV)

Les Tarifs réglementés de vente (TRV) ont augmenté en moyenne, le 1^{er} Août 2015 de :

- + 2,5 % pour le tarif Bleu résidentiel ;
- 0 % pour le tarif Bleu non résidentiel ;
- + 0,9 % pour le tarif Jaune ;
- + 4 % pour le tarif Vert.

1.3.2 Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité

Les tarifs d'utilisation des réseaux (TURPE) appliqués aux clients qui ont quitté les TRV ont augmenté de 0,4 % le 1^{er} août 2015

1.3.3 Catalogue des prestations

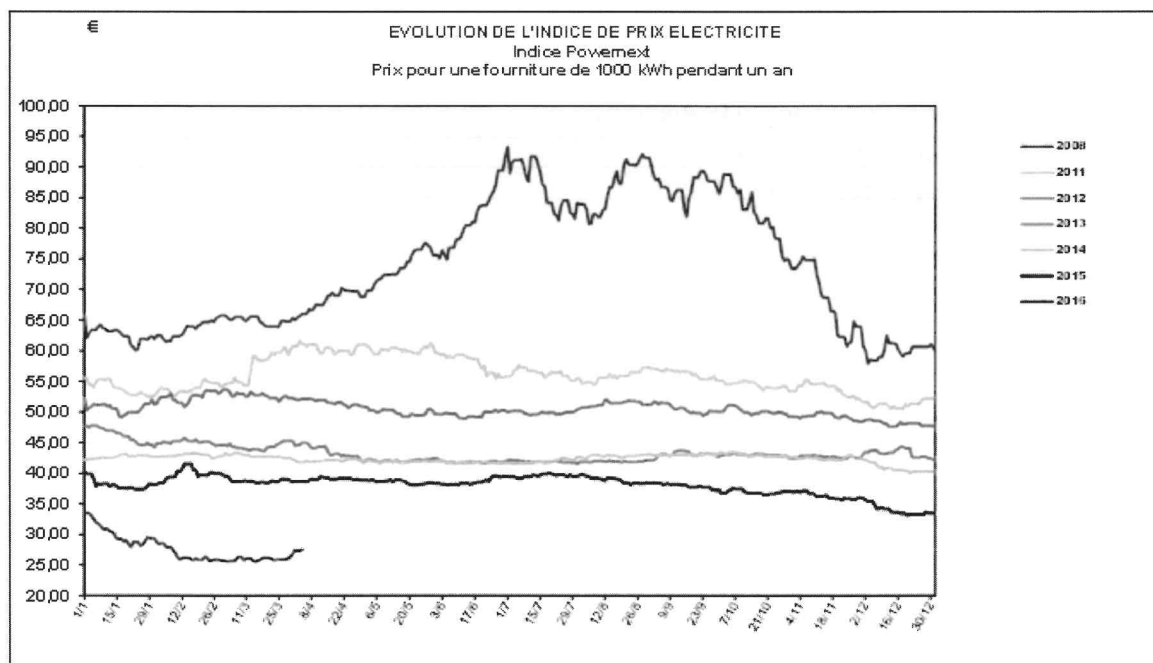
Les prix du catalogue des prestations annexes réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité évoluent au 1^{er} août 2015 de 0,4%.

La délibération e la CRE du 13 mai 2015 apporte des modifications dans le catalogue des prestations :

- Le périmètre et la tarification de la prestation expérimentale « accompagnement multi-raccordement » qui sont redéfinis ;
- Le changement de Fournisseur devient possible en cours de mois,
- les délais de réalisation des prestations de changement de fournisseur, de modification de la formule tarifaire d'acheminement et de modification de la puissance souscrite, pour les utilisateurs raccordés en HTB, HTA et BT>36kVA sont modifiés (les prestations ne sont plus calées le 1^{er} jour du mois),
- le libellé de la prestation « intervention pour permettre la vérification des protections HTA et/ou des protections de découplage par un tiers agréé » devient « Intervention pour permettre la vérification des protections HTA et/ou des protections de découplage par un prestataire agréé ».

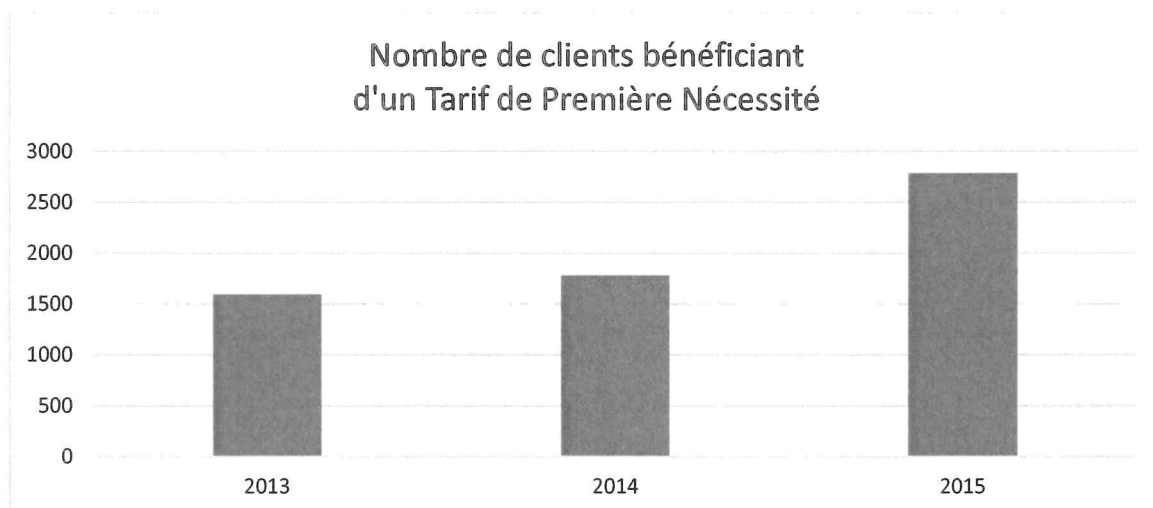
1.3.4 Les prix de marchés

Les prix du marché sont à un niveau historiquement bas en 2015 (tendance qui se confirme début 2016).



1.3.5 Tarif de Première Nécessité

Les évolutions apportées aux modalités d'application du Tarif de Première Nécessité (automatisation, forfaitisation), ainsi que l'augmentation du nombre de titulaires de contrat à faibles revenus, ont conduit à un accroissement du nombre de bénéficiaires :



1.3.6 Taux de la Contribution au Service Public de l'Energie (CSPE)

Le taux de la CSPE pour 2015 était de 19,5 €/MWh., soit environ 19 % du prix moyen de vente hors taxes pour un client au tarif Bleu.

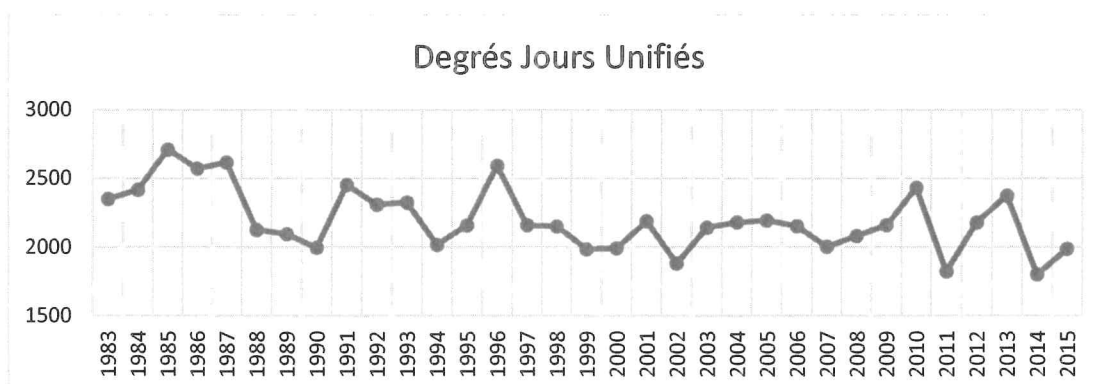
1.3.7 Taux de la CTA

Le taux de CTA pour la Distribution d'électricité n'a pas évolué en 2015 et est resté à 27,04 % (ce taux n'a pas évolué depuis 2013).

1.4 Transport de l'électricité

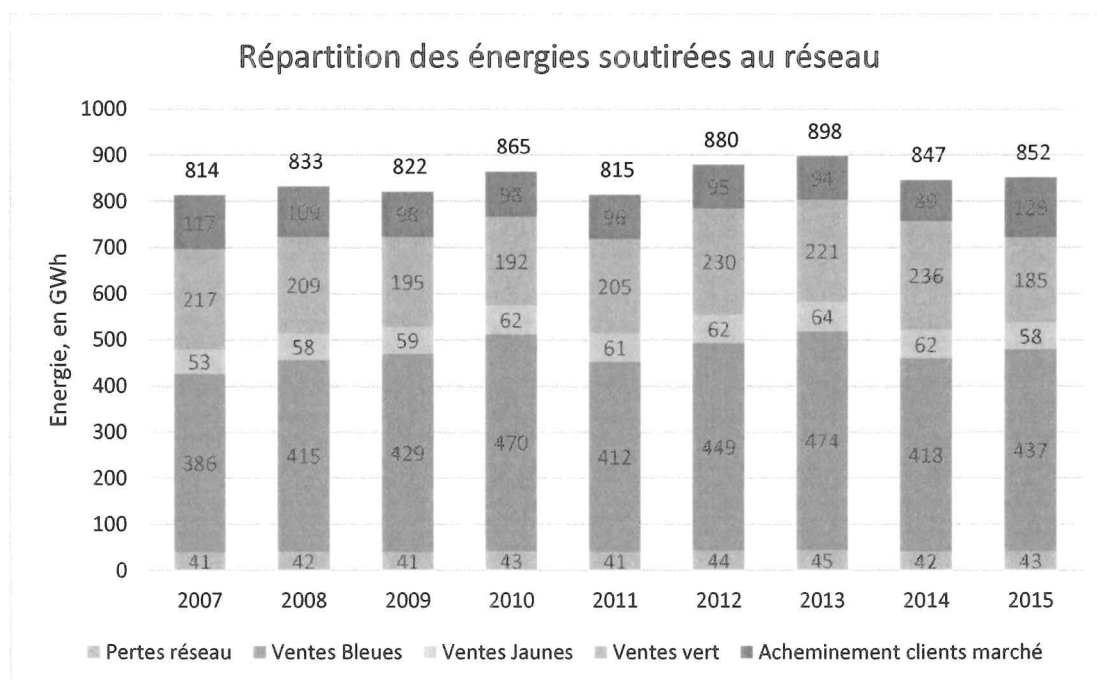
1.4.1 Transits

Globalement l'énergie totale entrant sur le réseau de SICAE-OISE (points de livraison RTE + ERDF + producteurs EnR) destinée à la revente et à compenser les pertes est en augmentation de 0,75 % par rapport à 2014, année particulièrement douce, comme l'illustre le graphe de l'évolution sur 30 ans des « Degrés Jours Unifiés »



Si globalement l'énergie entrant dans le réseau est en augmentation de 0,75 %, la situation est cependant plus contrastée dans chaque segment :

- Diminution de 5,4 % pour le segment HTA (Ce segment est très sensible aux soutirages d'un gros industriel dont le comportement n'est pas régulier d'une année sur l'autre) ;
- Augmentation de 6,1% pour le segment BT > 36 kVA (Une nette progression des ventes est constatée au premier semestre. Les consommations en fin d'année sont en diminution du fait d'un hiver clément) ;
- Augmentation de 4,7 % pour le segment BT ≤ 36 kVA (Bien qu'en augmentation par rapport à 2014, on note un fléchissement des ventes en fin d'année avec un début d'hiver clément).



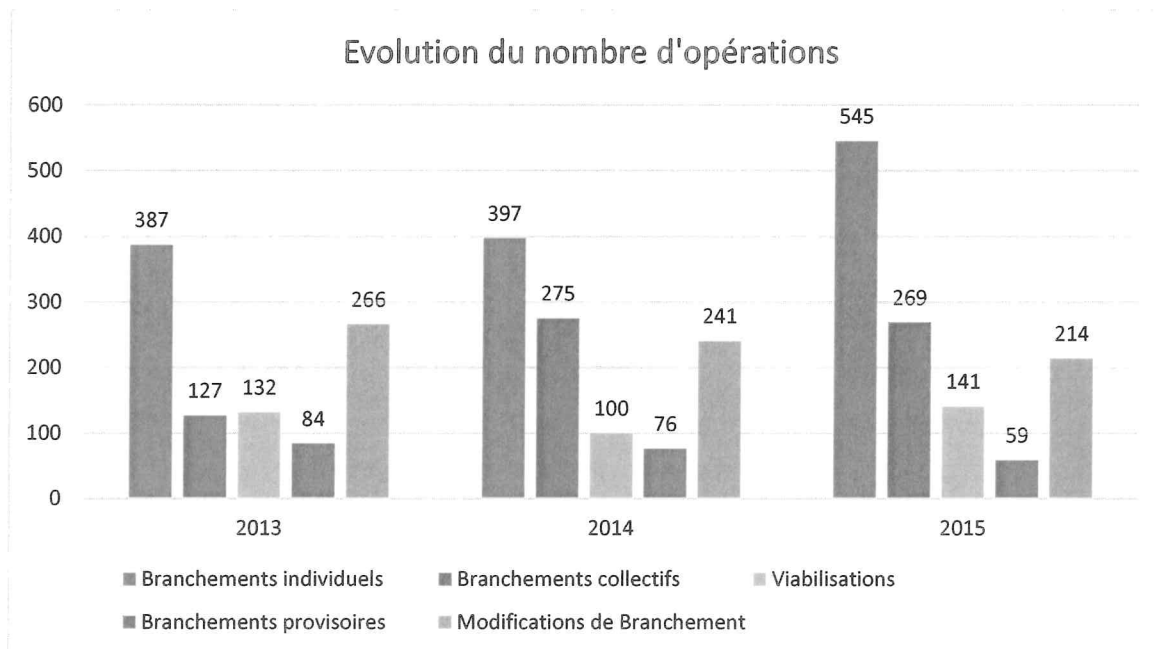
1.5 Raccordement

1.5.1 Actualisation du barème

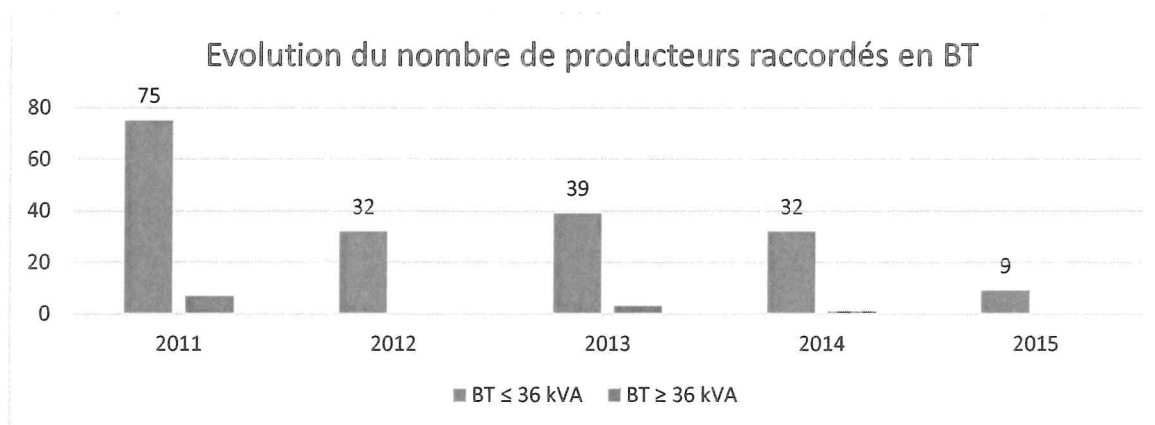
Le barème de raccordement, qui n'avait pas évolué depuis trois ans, a été actualisé. Le nouveau barème, disponible sur le site Internet de SICAE-OISE, a été mis en application le 1^{er} février 2015.

1.5.2 Les branchements

Le nombre de branchements réalisés en 2015 est en augmentation. Cependant, cette évolution reste liée à quelques gros projets portés par des aménageurs.



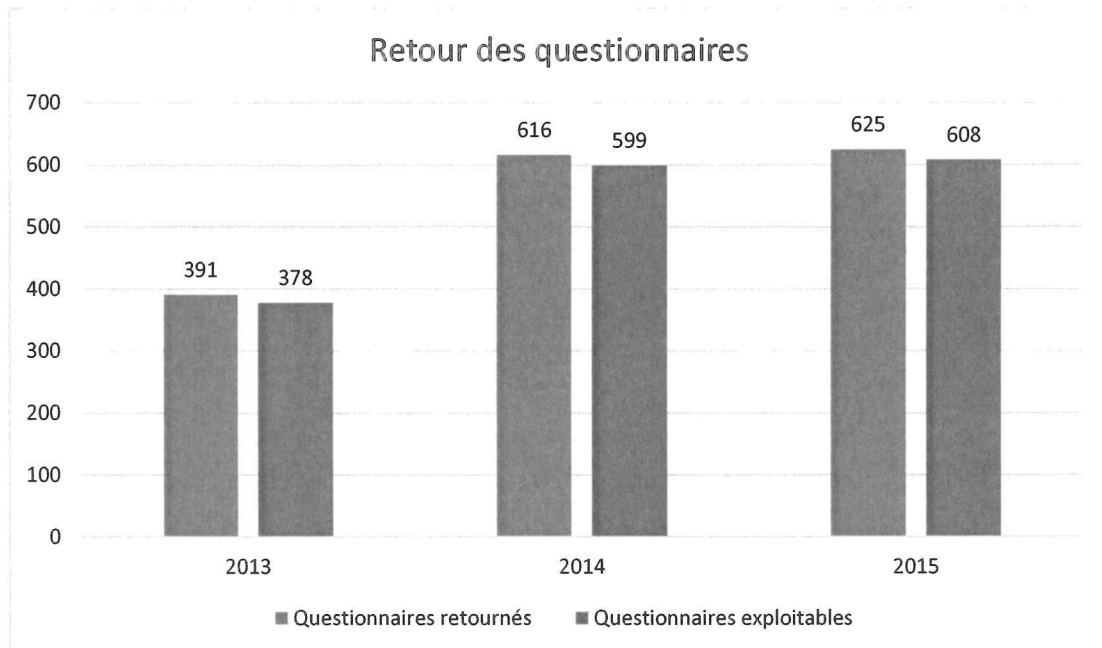
Côté producteurs, les demandes de raccordement en HTA restent soutenues (trois parcs de production éoliens mis en service pour une puissance proche de 40 MW). Par contre, les raccordements de producteurs en basse tension sont à des niveaux très faibles (9 projets mis en service en 2015).



1.6 Clientèle – enquêtes de satisfaction

1.6.1 L'enquête de satisfaction

L'enquête de satisfaction 2015 porte toujours sur une volumétrie de 6000 questionnaires envoyés, avec un retour de 625 questionnaires (dont 608 ont pu être traités).

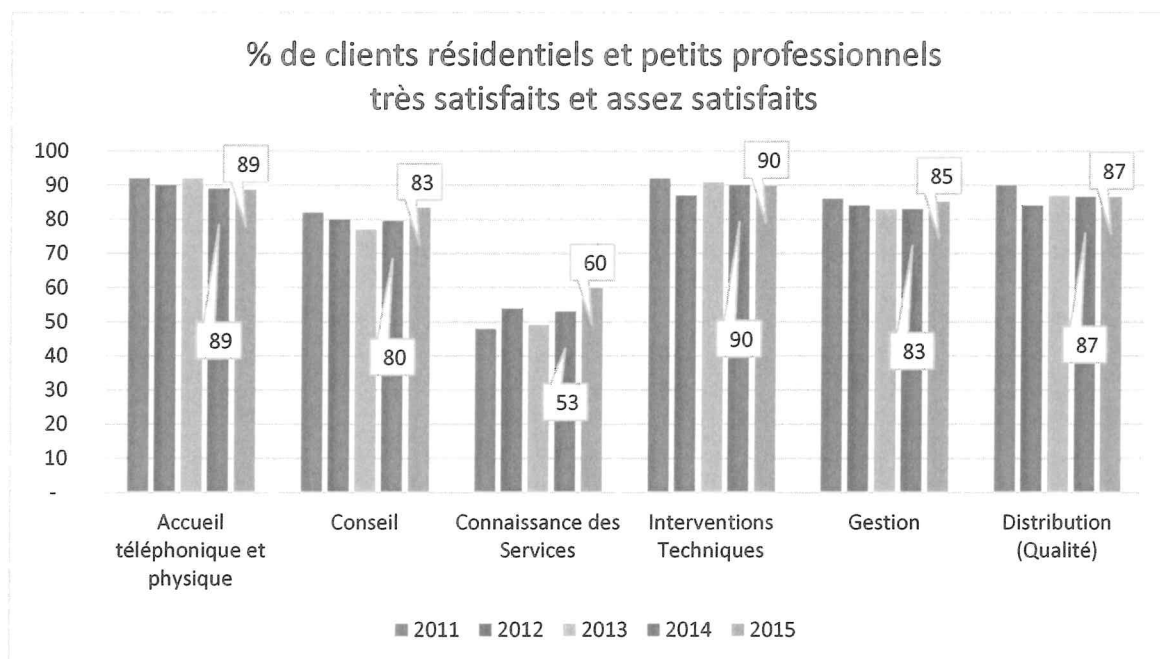


Les thèmes abordés restent inchangés par rapport aux années précédentes :

- Qualité de l'accueil
- Qualité de l'information et des conseils
- Connaissance des services proposés par SICAE-OISE
- Qualité de la gestion des comptes clients
- Perception de la qualité de la fourniture

1.6.2 Satisfaction sur les services

Les chiffres indiqués représentent pour chaque item le pourcentage de clients très satisfaits et assez satisfaits.



L'enquête de satisfaction montre :

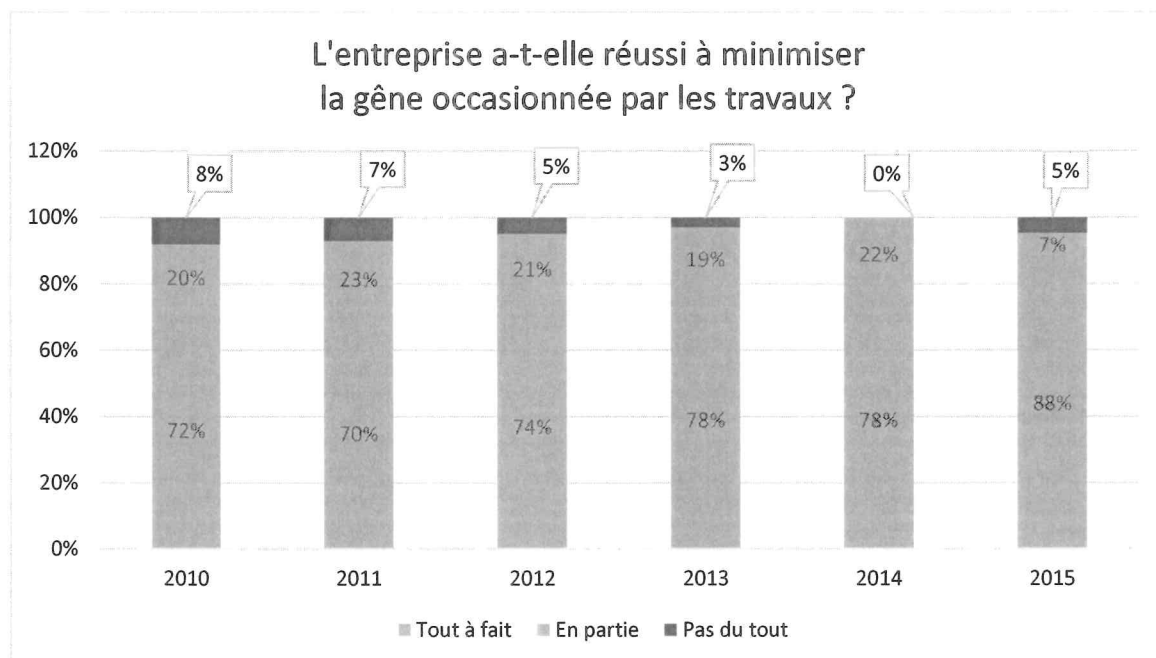
- Un niveau de clients satisfaits stable pour les critères 'Accueil', avec une légère diminution du taux de clients satisfaits concernant l'accueil en Agence, qui se trouve compensée par l'accueil téléphonique ;
- Le niveau de clients satisfaits pour le Conseil reste stable. On constate une légère augmentation de la satisfaction des clients en ce qui concerne la lisibilité de la facture (le nombre de satisfaits passe de 80% à 84%) ;
- La connaissance des services est en augmentation, avec l'ajout du service 'Agence en ligne' dans le critère. Cette augmentation traduit vraisemblablement la satisfaction des clients apportée par l'agence en ligne ;
- Une augmentation du nombre de clients satisfaits en matière de gestion (la progression concerne la simplification des démarches, ainsi que la coordination interne) ;
- Les interventions techniques restent à un niveau stable, avec une légère augmentation du nombre de clients satisfaits en ce qui concerne les heures et jours d'interventions (près de 84 % de clients satisfaits) ;
- En matière de Qualité, le niveau de clients satisfaits reste stable. Le point faible reste l'information des clients en cas de perturbation réseau (77% de clients satisfaits chiffre stable par rapport à 2014), malgré des efforts importants de communication en cas d'incident (information sur le site Internet pendant l'incident).

L'enquête montre par ailleurs que les nouvelles attentes exprimées spontanément par les clients restent peu nombreuses, et très disparates (88,7 % des clients n'expriment aucune attente particulière). Parmi les attentes exprimées, on retrouve le besoin d'informations (sur les économies

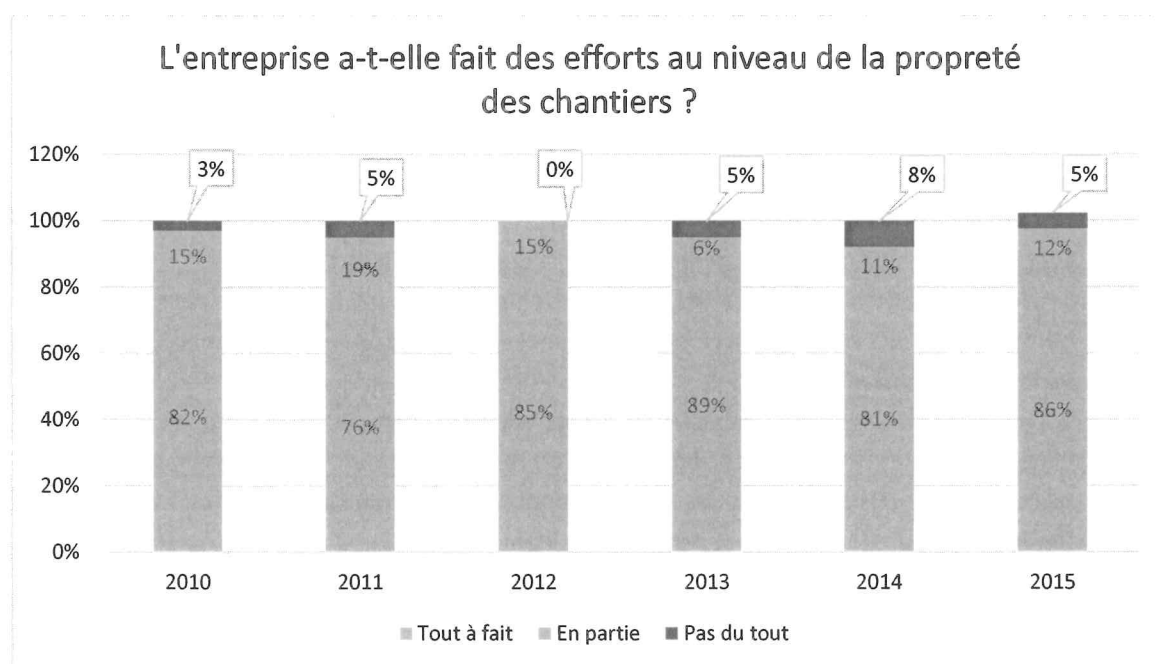
d'énergies, sur les tarifs et contrats) ainsi que des souhaits de simplification (de la facture, du contrat et de la tarification).

1.6.3 Satisfaction sur les travaux

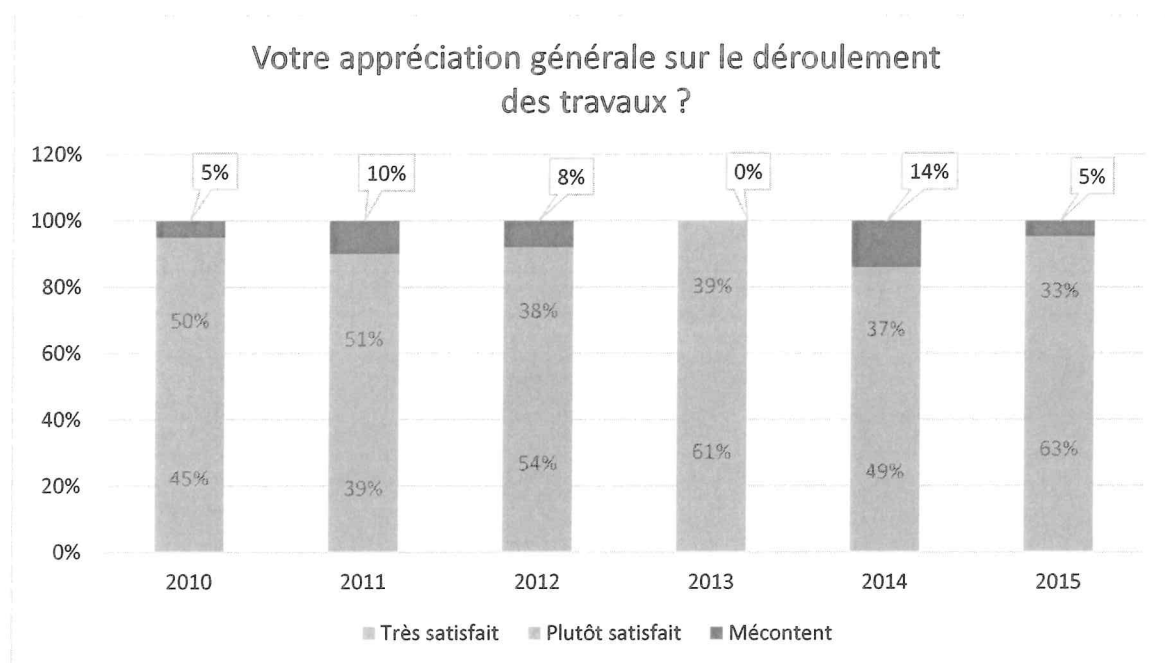
En 2015, 44 questionnaires ont été retournés par les clients dans le cadre de l'enquête fin de travaux. Lorsque les clients le souhaitaient, nous avons repris contact avec eux pour avoir des précisions sur les problèmes rencontrés.



La gêne perçue par les riverains des chantiers a diminué en 2015. Ces résultats restent difficiles à analyser compte tenu du faible nombre de questionnaires retournés.



Au niveau de la propreté des chantiers, on constate également que les efforts réalisés par les entreprises ont été perçus par les clients.

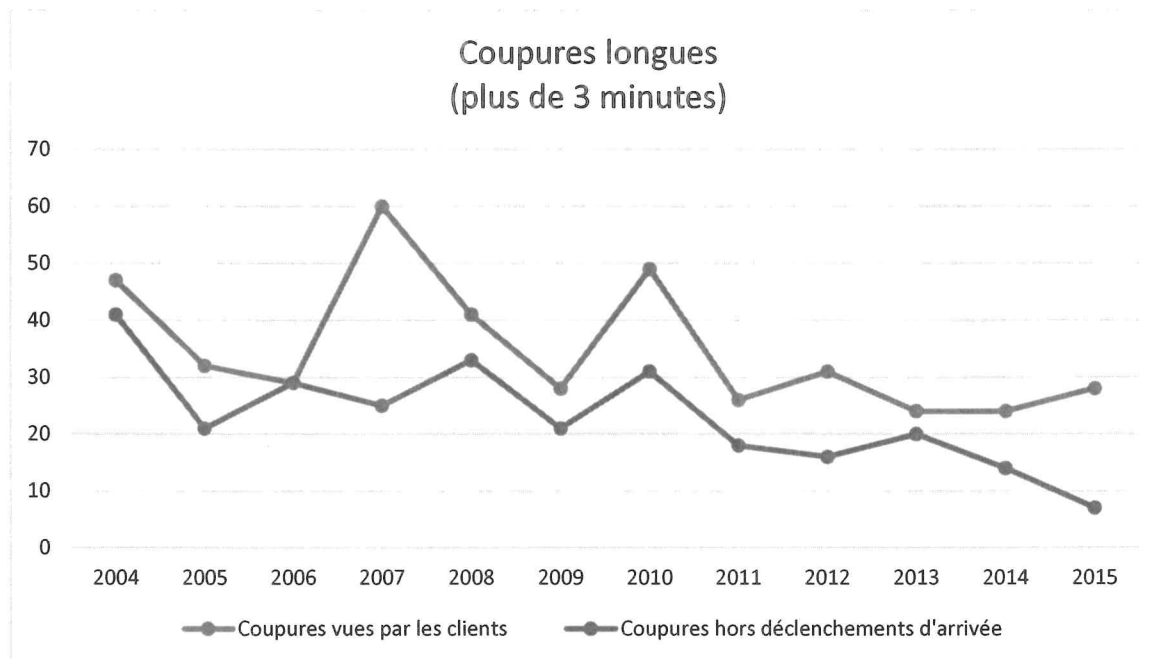


Le taux de clients mécontents des travaux réalisés est faible en 2015 (2 clients sur 44 questionnaires retournés). Les raisons du mécontentement n'ont malheureusement pas été détaillées, et nous n'avons pas pu contacter les clients concernés (réponse anonyme).

1.7 Qualité du produit

1.7.1 Qualité du produit sur les réseaux HTA

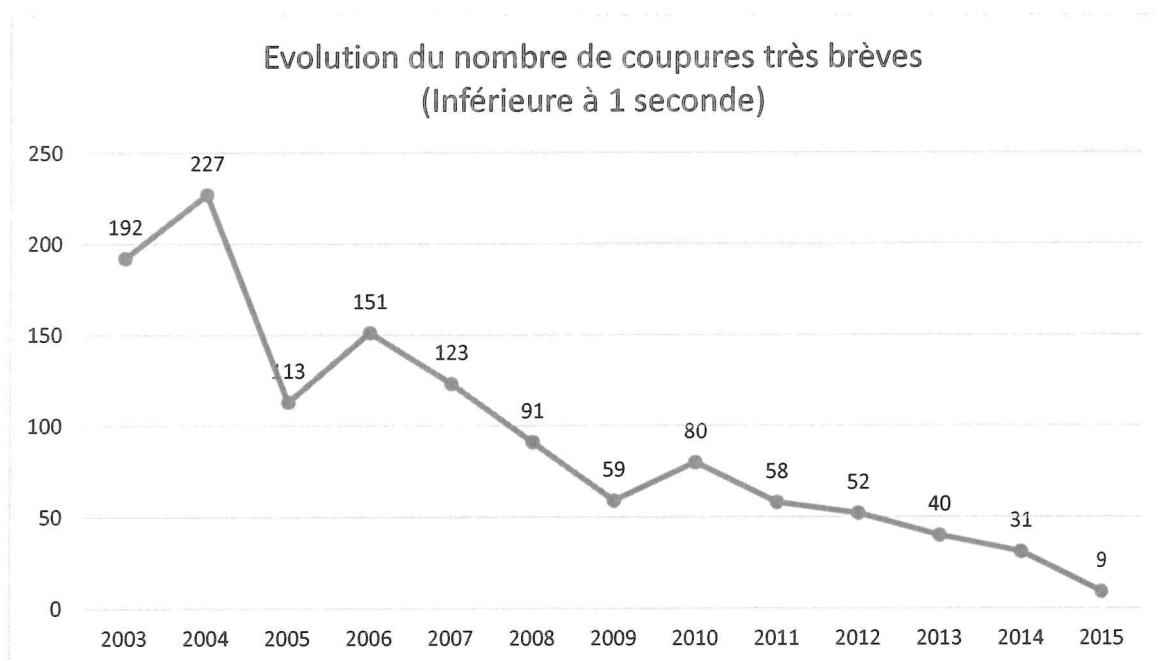
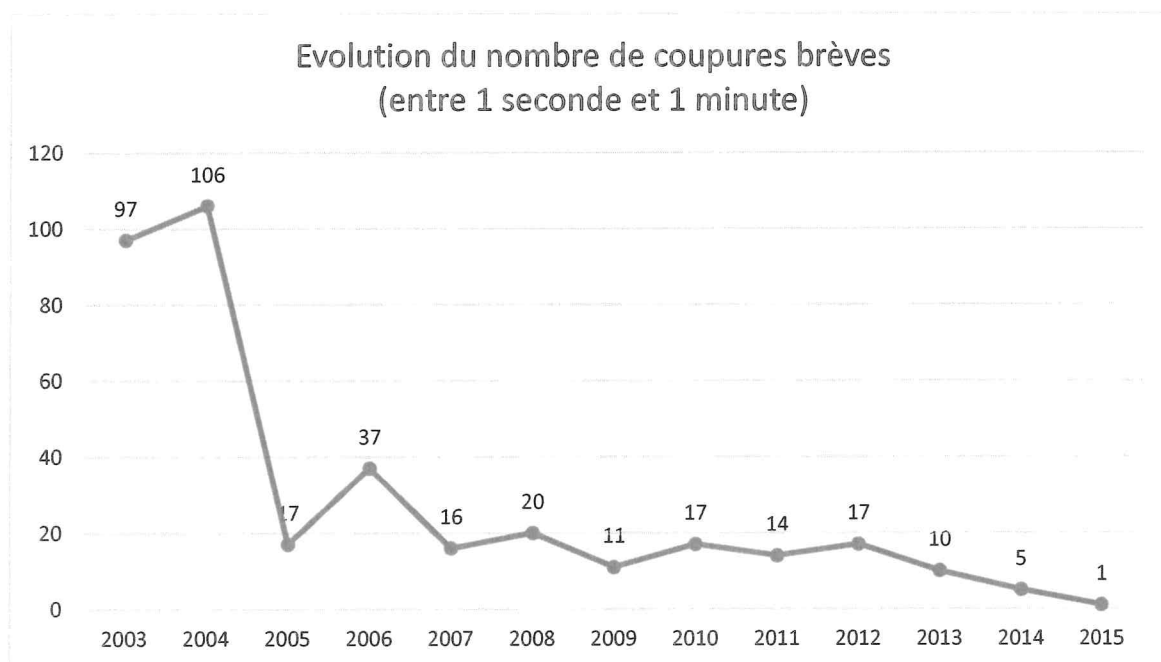
1.7.1.1 Coupures longues



On constate une augmentation du nombre de coupures vues par les clients en 2015. Cette hausse est essentiellement liée à un incident majeur au poste source de Grandfresnoy (mise hors tension du poste source entraînant une coupure longue sur chaque départ HTA, soit 12 coupures comptabilisées). La cause de l'incident est un défaut sur l'installation intérieure d'un client, ayant entraîné un défaut double sur le réseau HTA.

Le nombre d'incidents constatés est en baisse de 21 % en 2015.

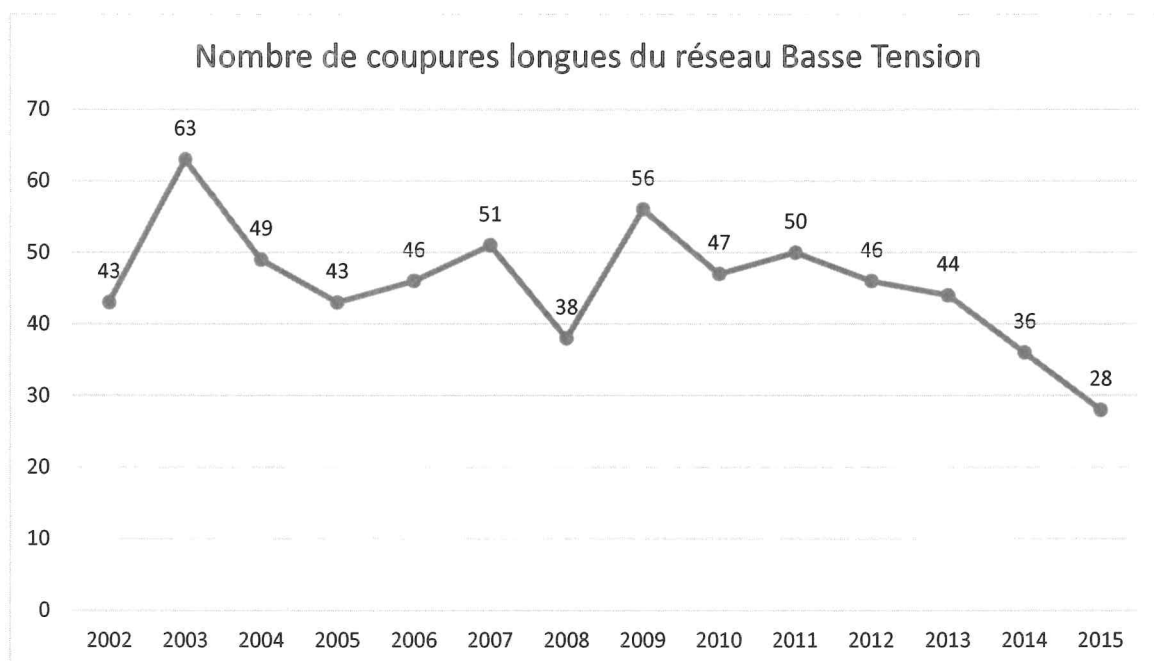
1.7.1.2 Coupures brèves et très brèves



Les coupures brèves et très brèves sont liées essentiellement au fonctionnement des réenclencheurs des relais de protection, utilisés pour protéger les réseaux aériens HTA. Le fort taux d'enfouissement des réseaux (97 %) explique la diminution des coupures brèves et très brèves depuis plusieurs années.

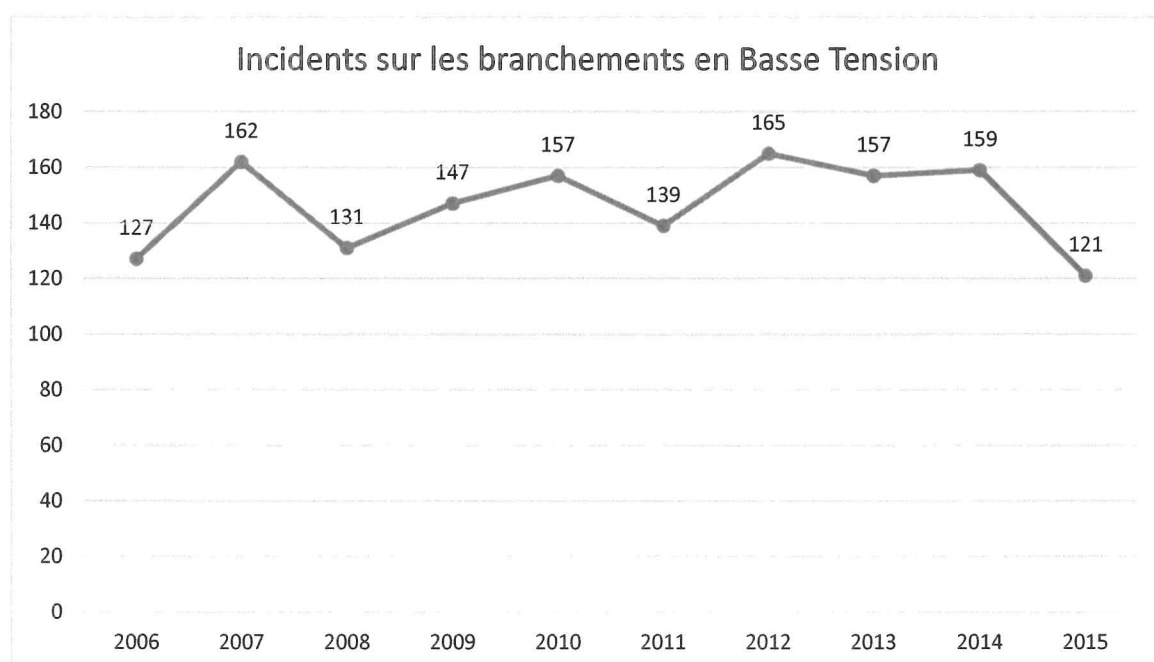
1.7.2 Qualité du produit sur les réseaux BT, les branchements et comptages

1.7.2.1 Coupures longues du réseau Basse Tension



On constate en 2015 une diminution du nombre d'incidents sur la BT. Sur les 28 incidents constatés, près de 61 % des incidents concernent encore le réseau aérien basse tension (17 incidents sur le réseau Basse Tension, dont 11 concernent le réseau aérien en fils nus).

1.7.2.2 Incidents sur les branchements BT

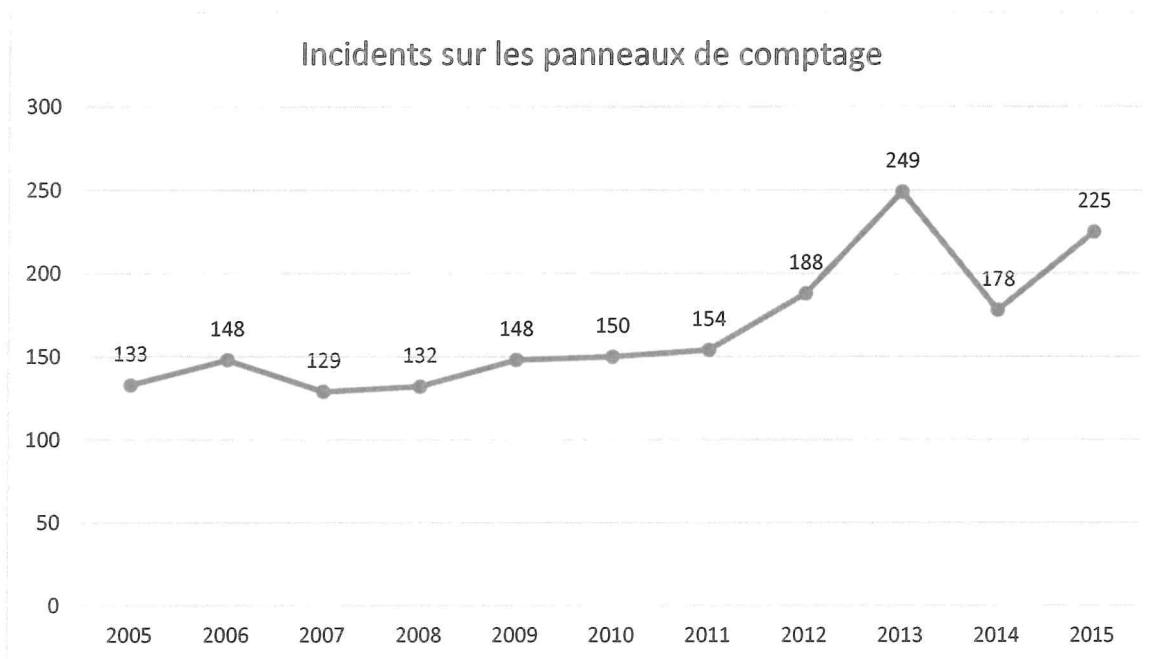


Le nombre d'incidents en basse Tension est en diminution en 2015, avec des fortes disparités :

- 52 % des incidents concernent un problème de Coupe Circuit ou de Fusible (contre 60 % en 2014),
- 10 % des incidents concernent des branchements aériens (contre 20 % en 2014),
- Augmentation significative des incidents liés à des ancrages (de 2 % en 2014, la valeur passe à 15 % en 2015).

A noter que sur les 121 incidents, 60 sont liés à des causes externes (agressions des ouvrages, vandalisme, animaux,...).

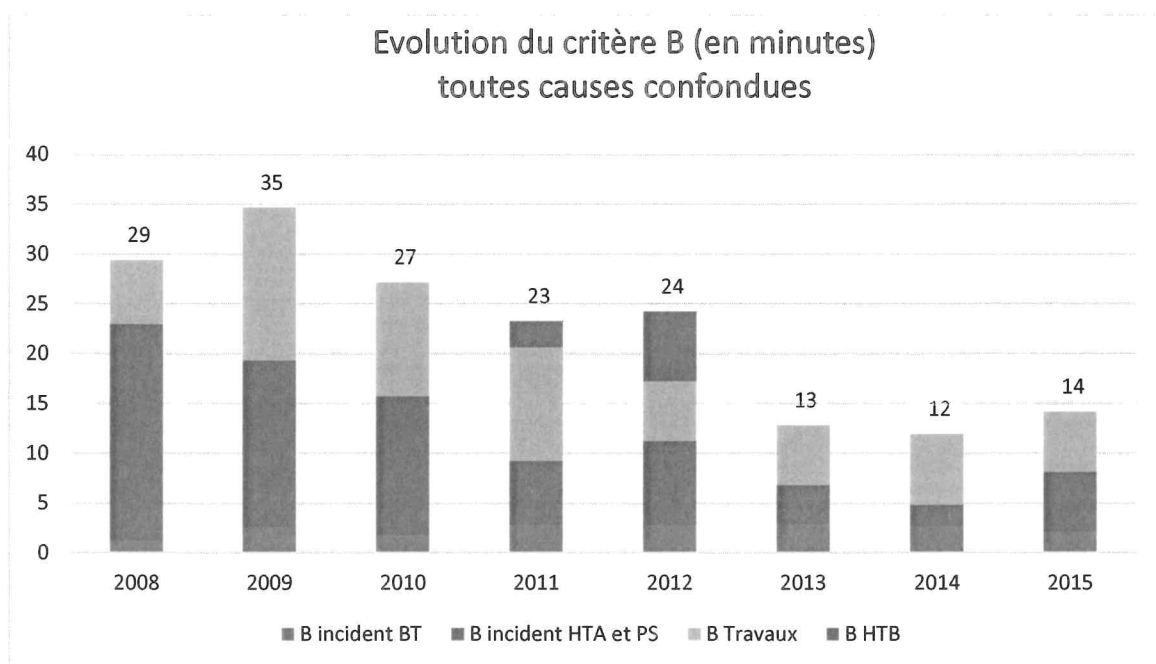
1.7.2.3 Incidents sur les panneaux de comptage



Le nombre d'incident est à la hausse, tout en restant inférieur au pic observé en 2013. Les incidents concernent essentiellement les disjoncteurs de branchement, qui représentent près de 88 % des pannes.

SICAE-OISE envisage de profiter du déploiement des compteurs évolués pour effectuer le contrôle du disjoncteur et, le cas échéant, procéder au remplacement de l'appareil.

1.7.3 Temps de coupure moyen (Critère B)



Le temps de coupure moyen de la clientèle alimentée en BT s'établit à 14 minutes (le critère B au niveau national était de 67 minutes en 2014).

Le temps moyen de coupure provient :

- De coupures sur le réseau HTA (6 minutes), en augmentation par rapport à l'année 2014 (lié essentiellement à un incident majeur au poste source de Grandfresnoy, ayant entraîné la mise hors tension de l'ensemble des utilisateurs alimentés par ce poste).
- De coupures sur le réseau Basse Tension (2 minutes) ;
- De travaux (6 minutes), durée stable sur la période 2012-2015.

1.8 Résultats financiers

1.8.1 Produits d'exploitation

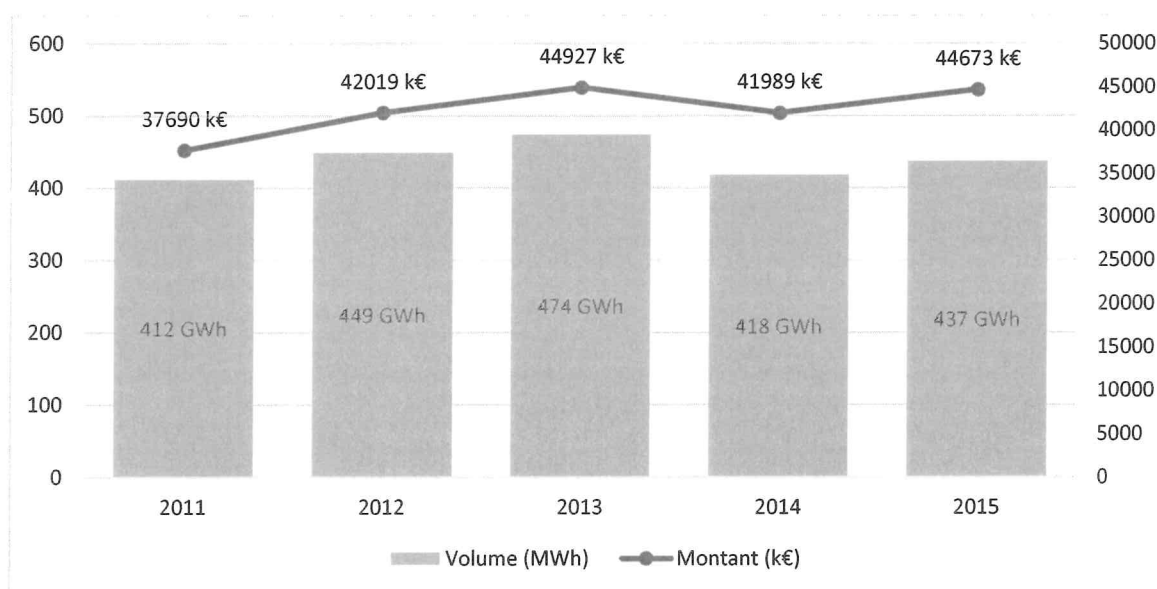
Les conditions climatiques de l'année 2015 restent proches de celles rencontrées en 2014. Pour les tarifs bleus, cela se traduit par une légère augmentation des ventes d'énergie, accentuée par les clients qui avaient un Tarif Jaune de faible puissance, et qui ont décidé de rester alimentés par un tarif Bleu.

En revanche, les ventes aux tarifs Jaunes et Verts sont en forte diminution, ce qui s'explique par la fin de ces tarifs au 31/12/2015 (une partie des clients a changé de fournisseur avant le passage en période d'hiver).

Mécaniquement, on retrouve une hausse des ventes d'acheminement pour les clients ayant choisi une offre de marché

1.8.1.1 Vente d'énergie et d'acheminement

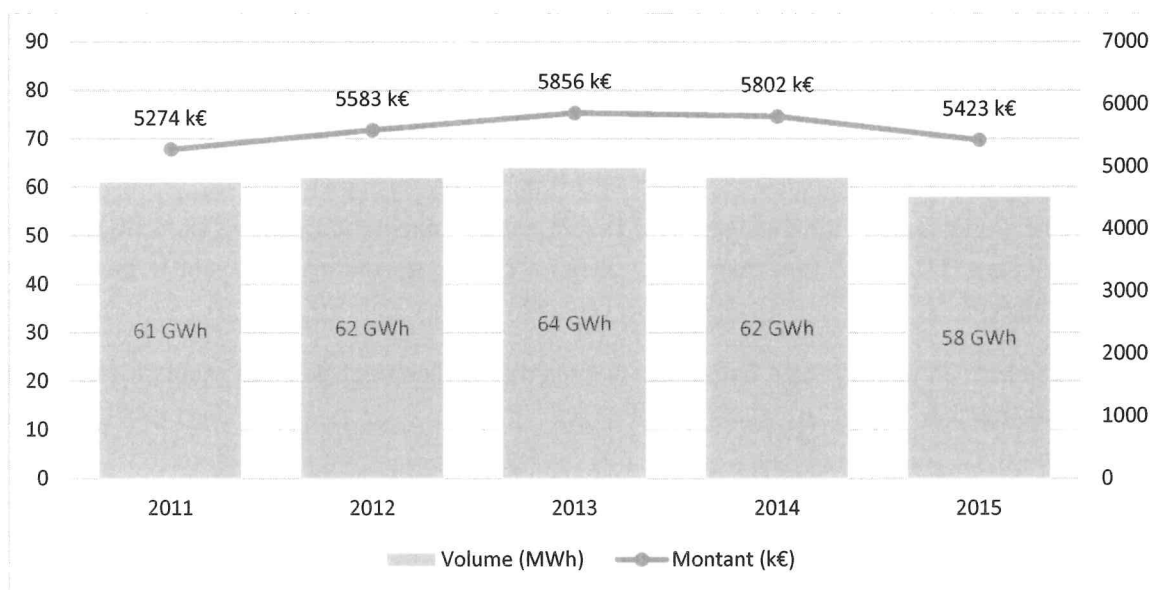
1.8.1.1.1 Ventes au Tarif bleu



Le volume des ventes pour le tarif bleu est de 437 GWh, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à 2014.

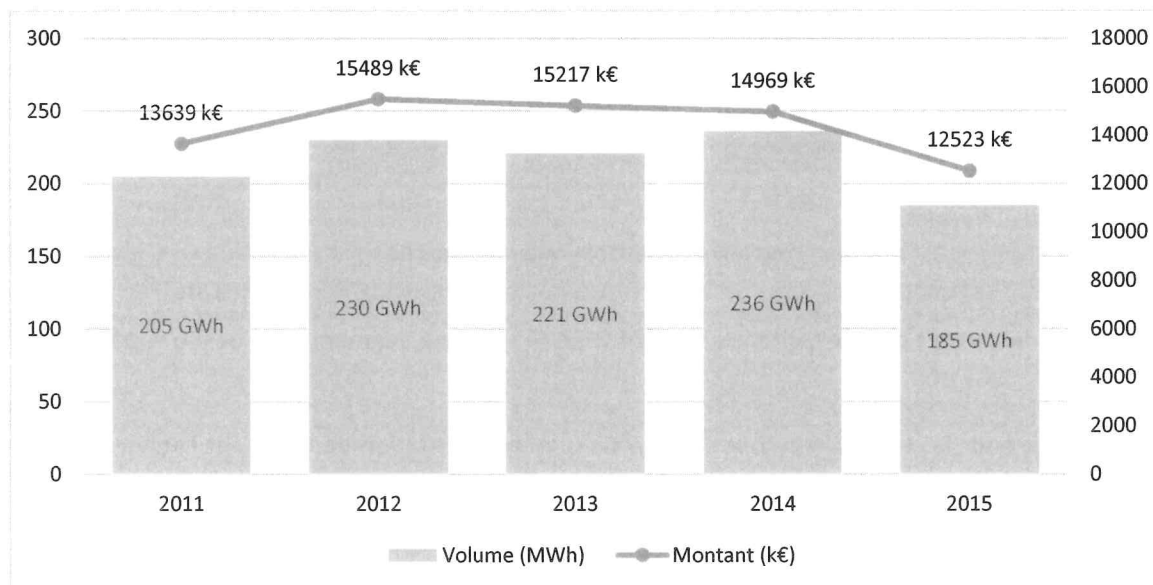
Les recettes pour les tarifs bleus sont de 44 673 k€, en augmentation de 6,4 % sur l'année 2015. Le prix moyen est en augmentation de 2% sur 2015.

1.8.1.1.2 Ventes au Tarif Jaune



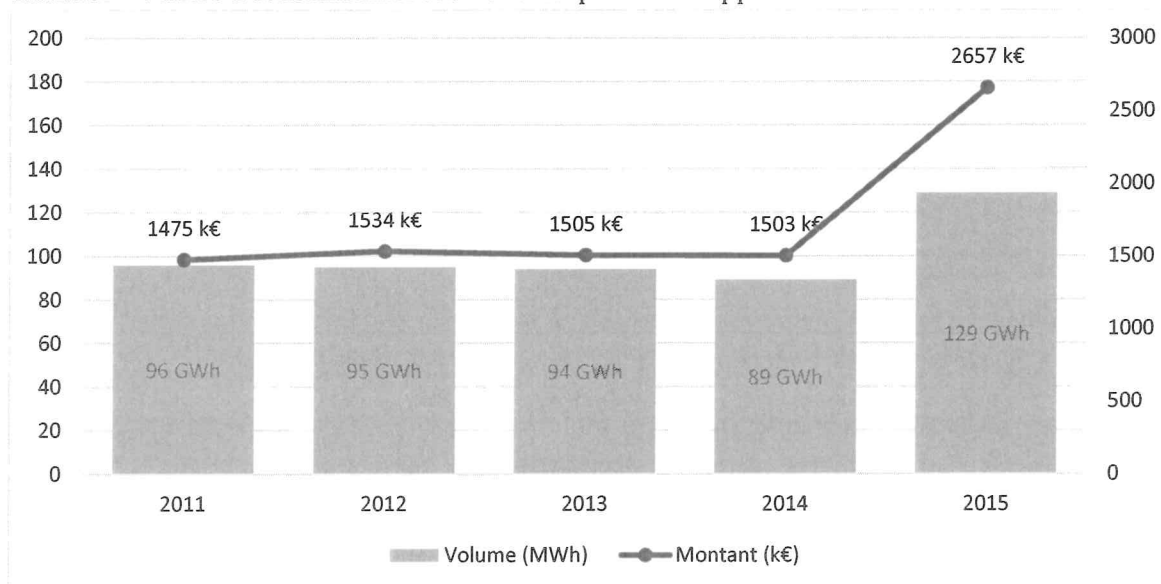
Le volume des ventes pour le tarif Jaune est de 58 GWh, soit une diminution de 6,5 % par rapport à 2014. Cette diminution est liée à la fin des tarifs réglementés de vente au 31/12/2015 anticipée par les clients sur 2015.

1.8.1.1.3 Ventes au Tarif Vert



Pour les tarifs verts, on constate comme pour les tarifs jaunes une anticipation de la fin du tarif au 31/12/2015. Le volume d'énergie pour le tarif vert est en diminution de 21,6%, et les recettes en baisse de 16,3 %. Le prix moyen (fourniture et acheminement) sur 2015 est de 67,7 €/MWh, contre 63,5 €/MWh en 2014.

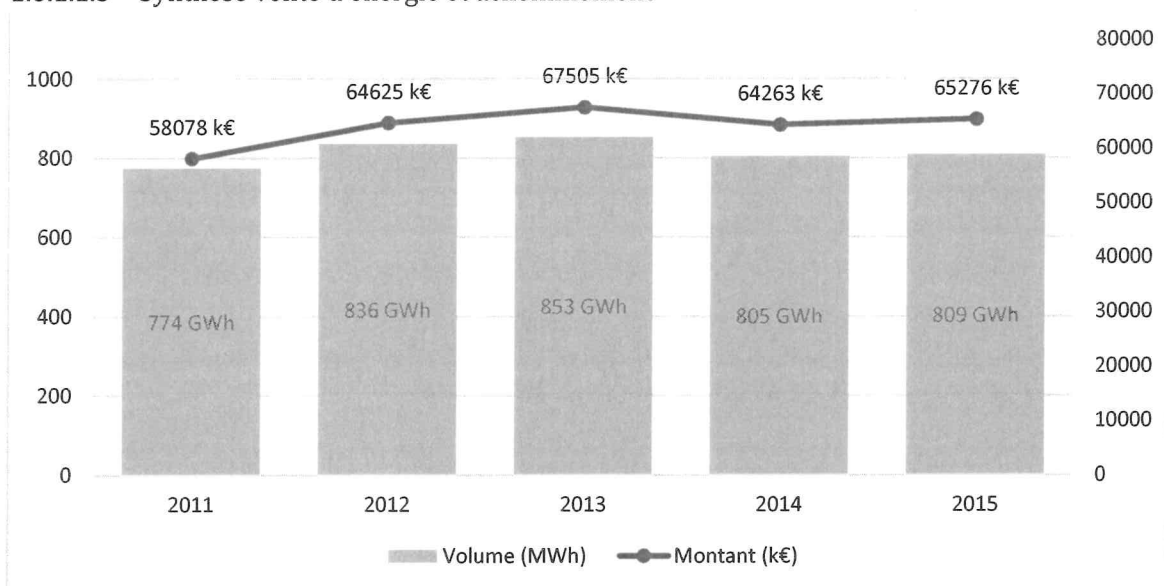
1.8.1.1.4 Ventes d'acheminement aux clients qui ont fait appel à une offre de marché



Les ventes d'acheminement sont en forte hausse en 2015, ce qui est lié à la fin des tarifs réglementés de vente Verts et Jaunes : les clients qui ont anticipé cette fin de tarif en optant pour une offre de marché ne sont plus facturés que de la part Acheminement par SICAE-OISE.

Le volume des ventes d'acheminement en 2015 est de 129 GWh, ce qui correspond à une augmentation de près de 44,9 %. Le montant des ventes est lui en forte augmentation de 76,8 % (pour un montant de 2657 k€).

1.8.1.1.5 Synthèse vente d'énergie et acheminement



On peut retenir sur 2015 une très légère augmentation des ventes (de l'ordre de 0,5 % pour les volumes) et une légère augmentation du montant des ventes de 1,6 % (pour un montant de 65276 k€).

1.8.1.2 Travaux et prestations remboursables

Les ventes réseaux et postes sont en forte augmentation par rapport à 2014 (multipliées par 4). Cette situation est principalement liée au raccordement d'un centre commercial à Pont Sainte Maxence, ainsi qu'aux recettes liées aux raccordements de parcs de production éoliens.

L'activité Eclairage Public est en diminution de 2,2% en 2015 (617 k€).

1.8.1.3 Petites Interventions et raccordements neufs

L'activité Branchement est en progression de 6,2 % (634 k€ en 2015). L'augmentation s'explique par une mise à jour du barème de raccordement qui n'avait pas évolué depuis trois ans.

Les recettes de l'activité Petites Interventions sont en augmentation de 7,1 % en 2015, pour un montant de 334 k€. On constate une légère augmentation du nombre d'interventions et, dans une moindre mesure, la révision du barème des prestations.

1.8.1.4 Synthèse

En y incluant la régularisation tarifaire 2012 (217 k€), le chiffre d'affaires de l'exercice 2015 s'élève à 71 632 k€, en augmentation de 3 377 k€ (+4.95 %).

Sur la partie ventes, l'activité est en augmentation de 1,5 % après retraitement des régularisations des TRV 2012 et hors compensation tarifaire. Le chiffre d'affaires lié aux travaux et autres prestations croît de + 141 % en raison de la mise en service des parcs éoliens (+ 4 026 k€)

Le montant total des produits d'exploitation s'élève à 82603 k€ en baisse de 1 873 k€. Toutefois, si l'on retire le caractère exceptionnel des régularisations des TRV 2012, on constate une quasi constance des produits d'exploitation (- 85 k€).

1.8.2 Charges d'exploitation

Le montant total des charges d'exploitation s'élève à 80 813 k€ (- 895 k€ par rapport à 2014).

1.8.2.1 Achats d'énergie et d'acheminement

Le montant total des achats d'électricité ou de prestations d'acheminement s'est élevé à 44914 k€ en augmentation de 2100 k€. Les achats aux tarifs de cessions ont diminué de 1 630 k€ en raison de la perte progressive des clients aux tarifs Vert et Jaune et à l'achat de la production des parcs éoliens raccordés en 2015 (les achats d'EnR ont augmenté de + 3 521 k€).

1.8.2.2 Achats de matières premières

Les achats de matières premières utilisées pour réaliser les travaux sur le réseau concédé s'élèvent à 2 005 k€ (- 3 041 k€). Cette forte diminution est due à la fin des travaux de raccordement d'installations de production éolienne.

1.8.2.3 Impôts, taxes et versements assimilés

Les impôts, taxes et assimilés (1 580 k€) sont en baisse significative en raison de la suppression de contribution sociale de solidarité pour les SICAE.

1.8.2.4 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 9354 k€. Les salaires augmentent de 3,8 % du fait notamment des décisions salariales de la branche des IEG.

Cette augmentation des charges de personnel se traduit par une augmentation de 2,8% des charges sociales après imputation du CICE (+ 9k€).

1.8.2.5 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 10 542 k€, en baisse de -961 k€ par rapport à 2014.

Les variations les plus significatives ont été :

- Achat équipement génie civil : - 2 315 k€,
- Entretien équipement en concession : + 306 k€
- Personnel intérimaire : + 69 k€
- Honoraires : + 89 k€
- Travaux immeubles : + 493 k€
- Externalisation des retraites : + 350 k€

1.8.2.6 Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 10 803 k€ en hausse de 831 k€. Cette hausse provient principalement de l'impact du renouvellement du contrat de concession avec le SEZEO (+ 905 k€).

Nous constatons également une augmentation de la dotation à la provision pour stock (25 k€ de provision constatée sur les stocks de C2E).

1.8.2.7 Autres charges

Les autres charges s'élèvent à 1 616 k€. Les redevances de concession s'élèvent à 532 k€, ce niveau peu élevé résultant du fait que les collectivités ont réalisé moins d'investissements sur les réseaux en 2013 faute d'avoir pu bénéficier des aides à l'électrification rurale.

1.8.2.8 Charges financières

Les charges financières s'élèvent à 70 k€ (+63 k€). Cette augmentation correspond :

- Aux moins-values réalisées sur les cessions d'obligations (16 k€);
- Aux pénalités financières liées à une surestimation de la compensation CSPE sur les exercices 2014 et 2015 (47 k€).

1.8.3 Résultat d'exploitation

Nous constatons donc un résultat d'exploitation bénéficiaire d'un montant de 1 790 k€ en augmentation de 810 k€ après retraitement des régularisations des TRV 2012.

1.8.4 Produits financiers

Les produits financiers d'un montant de 2 688 k€ sont en hausse de 25,6 %. Cette forte augmentation s'explique par des arbitrages effectués au cours de l'exercice 2015 sur des produits structurés générant 388 k€ de produits financiers supplémentaires.

1.8.5 Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à 4 241 k€ dont 4 058 k€ représentent les reprises d'amortissement de caducité liées aux renouvellements des contrats de concession et 133 k€ la reprise de la contribution sociale de solidarité de 2014.

1.8.6 Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 281 k€ (+131 K€). Cette augmentation concerne les mises aux rebus des menuiseries et une partie du gros œuvre en vue de la réalisation des nouveaux bureaux de PROXELIA (+148K€).

1.8.7 Résultat de l'exercice

Les résultats net de l'exercice 2015 s'élève à 5397 k€.

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
31/12/2015
(en milliers d'euros)

	2015	2014
<u>Produits d'exploitation</u>		
Ventes et transport d'énergie	64 446	65 277
Travaux et prestations remboursables	7 186	2 978
CHIFFRE d' AFFAIRES NET	71 632	68 255
Autres produits	10 971	16 221
TOTAL	82 603	84 476
<u>Charges d'exploitation</u>		
Achats d'électricité	44 914	42 814
Achats matières premières (y compris variation de stock)	2 005	5 046
Impôts, taxes et versements assimilés	1 580	1 742
Charges de personnel	9 354	9 045
Autres charges (dont dotations aux amortissements)	22 961	23 061
TOTAL	80 813	81 708
<u>Résultat d'exploitation</u>	1 790	2 768
<u>Résultat financier</u>	2 619	2 132
<u>Résultat exceptionnel</u>	3 960	-88
Intéressement	156	108
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	242	62
Impôt sur les bénéfices	2 573	1 495
<u>Bénéfice ou Perte</u>	5 397	3 147

<u>Capacité d'autofinancement</u>	9 616	10 666
--	--------------	---------------

- Branchements (chiffre d'affaires net)	634	597
- Raccordements avec extension du réseau (chiffre d'affaires net)	4983	1066
- renforcements renouvellement	4192	5318

2 Résultats détaillés

2.1 Caractéristiques des ouvrages de Distribution desservant la concession

Les données qui suivent sont données à la maille de la concession

2.1.1 Postes-sources et départs Haute Tension (HTA)

Le territoire de la concession est alimenté par les postes 63/20 kV de Maignelay, Reissons, Estrees, Grandfresnoy, Catenois, Brenouille, Peupleraie, Bethisy, Russy Bémont, Thourotte, ainsi que par des départs HTA issus de postes source exploités par ERDF (Moru, Clairoix, Valescourt, Duvy).



Au total, 119 départs HTA desservent le territoire de la concession.

2.1.2 Poste Distribution Publique (DP)

Au total la concession est desservie par 1295 postes HTA/BT avec la répartition suivante :

- Postes sur poteau : 15, soit 1,2 %
- Postes cabine haute (tour) : 7, soit 0,5 %
- Postes rural compact ou socle : 186, soit 14,4 %
- Postes préfabriqués : 497, soit 38,4 %
- Postes maçonnés : 581, soit 44,9 %
- Autres (enterrés, en immeuble) : 9, soit 0,7 %

2.1.3 Réseaux Haute Tension (HTA)

- Longueur totale : 1365,762 km
 - Dont réseau aérien : 41,301 km, soit 3 %
 - Dont réseau souterrain : 1324,461 km, soit 97 %

2.1.4 Réseaux Basse Tension (BT)

- Longueur totale : 1277,786 km
 - Dont réseau aérien isolé : 288,61 km, soit 22,6 %
 - Dont réseau aérien nu : 122,732 km, soit 9,6 %
 - Dont réseau nu de faible section : 5,69 km, soit 0,4 %
 - Dont réseau souterrain : 866,444 km, soit 67,8 %

2.2 Qualité de la desserte en électricité à la maille de la concession

Les données qui suivent sont données à la maille de la concession.

2.2.1 Incidents sur le réseau de transport d'électricité exploité par RTE

- Coupures longues (> 3mn) : 0
- Coupures brèves (1s < durée < 3mn) : 1

2.2.2 Incidents sur les réseaux HTA

- Coupures longues (> 3mn) : 28
- Coupures brèves (1s < durée < 3mn) : 1
- Coupures très brèves (durée < 1s) : 9

2.2.3 Incidents sur les réseaux BT

- Coupures longues (> 3mn) : 27

2.2.4 Incidents sur les installations terminales

- Incidents branchements : 120, soit 29,7 %
- Incidents panneaux de comptage : 217, soit 53,7 %
- Incidents installations intérieures : 67, soit 16,6 %

2.2.5 Agressions d'ouvrage par les tiers

Ces agressions ont eu comme siège :

- Nombre d'incidents sur les réseaux HTA : 0, soit 0 %
- Nombre d'incidents sur les réseaux BT : 2, soit 100 %

Et pour cause :

- Elagage par un tiers : 0 %
- Défaut de maîtrise d'un véhicule : 50 %
- Travaux de terrassement : 50 %
- Autre cause : 0 %

2.2.6 Coupures pour travaux

- Nombre de coupures : 72
- Nombre de clients HTA concernés : 0
- Nombre de clients BT concernés : 3222
- Durée de la plus longue coupure : 5h30

2.2.7 Surtensions

- Nombre de clients victimes de surtensions : 10
- Montant des préjudices (après expertise) : 18175 €

2.2.8 Chutes de tension

SICAE-OISE est amenée à effectuer des études dans les cas suivants :

- suite à des demandes d'avis sur Certificat d'urbanisme : 88 études
- suite à des permis de construire : 26 études
- dans le cadre de PLU: 15 études

Certaines de ces études doivent être confirmées par des mesures sur le terrain :

- nombre d'enregistrements réalisés en 2015 : 54

2.3 Clientèle

Les données qui suivent sont données à la maille de la concession.

2.3.1 Typologie de la clientèle

Compte tenu de l'ouverture du marché de l'électricité, la clientèle n'est plus segmentée par couleur de Tarif (Tarif Vert, Tarif Jaune, Tarif Bleu) mais par niveau de tension et/ou plage de puissance souscrite :

- Clients raccordés en Basse Tension dont la Puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA,
- Clients raccordés en Basse Tension dont la Puissance souscrite est supérieure à 36 kVA,
- Clients raccordés en HTA.

Le découpage pour l'année 2015 est le suivant :

Nombre et % de clients	BT ≤ 36 kVA	BT > 36 kVA	HTA
	61106	548	204
	98,8 %	0,9 %	0,3%

2.3.2 Energie transitée par segment

Energie (kWh et %)	BT ≤ 36 kVA	BT > 36 kVA	HTA
	426 942 778	65 222 207	306 373 213
	53,5 %	8,2%	38,4 %

2.3.3 Clients en difficulté

Les clients résidentiels peuvent bénéficier d'une aide du Fonds Solidarité pour le Logement pour les consommations de leur résidence principale. Pour 2015, le FSL est intervenu comme suit :

- Nombre de bénéficiaire(s) : 158
- Montant total des aides : 45 954 €
- Montant moyen d'une aide : 290,85 €

2.4 Travaux

Les données qui suivent sont données à la maille de la concession.

2.4.1 Travaux réalisés l'année N-1 sous Maîtrise d'ouvrage de la Collectivité

Bailleval - mise en souterrain du réseau basse tension rue le Souguehain
Bonneuil en Valois - mise en souterrain du réseau basse tension rue de Villers
Brenouille - renforcement en souterrain du réseau basse tension rue de la Planchette
Breuil le Sec - renforcement et mise en souterrain du réseau basse tension rue de la Gare et Impasse de la Haute Borne
Breuil le Sec - mise en souterrain du réseau basse tension rue de Compiègne
Canly - mise en souterrain du réseau basse tension rue du Jeu d'Arc et rue des Jonquilles

Catenoy - mise en souterrain du réseau basse tension rue Saint Vaast
Estrées Saint Denis - mise en souterrain du réseau basse tension avenue de Flandres
Estrées Saint Denis - mise en souterrain du réseau basse tension rue du Calvaire
Grandfresnoy - mise en souterrain du réseau basse tension rue des Auges
Grandvillers aux Bois - mise en souterrain du réseau basse tension rue de l'Epine et rue des Saules
Les Ageux - mise en souterrain du réseau basse tension avenue d'Auvelais
Méry la Bataille - renforcement et mise en souterrain du réseau basse tension rue du Bois et rue du Sacq
Rhuis - mise en souterrain du réseau basse tension Grande rue et route de Roberval
Rivecourt - renforcement et mise en souterrain du réseau basse tension rue du Grand Ferré et rue de la Cavée du Moulin
Rosieres - mise en souterrain du réseau basse tension rue du Clos Bernard, rue de la Muette, Grande rue et Chemin d'Auger
Royaucourt - mise en souterrain du réseau basse tension rue du Cul de Sac et rue du Mesnil
Tricot - renforcement en aérien du réseau basse tension rue de l'Eglise, ruelle de l'Eglise, rue du Pressoir et Grande rue
Tricot - renforcement en aérien du réseau basse tension rue Bernatta, rue du Bacquet, rue des Obstinés et Grande rue
Vignemont - mise en souterrain du réseau basse tension cité Bel Air

2.4.2 Travaux réalisés l'année N-1 sous Maîtrise d'ouvrage SICAE OISE

Baugy - Monchy humieres - renouvellement en souterrain du réseau haute tension rue de Compiègne. Pose de 596 m et dépose de 626 m de réseau - 53k€
Belloy - Lataule - Renouvellement en souterrain du réseau haute tension entre les communes de Belloy et Lataule. Pose de 3352 m et dépose de 3479 m de réseau - 257 k€
Brasseuse - Villeneuve sur Verberie - dépose du réseau haute tension entre les postes Eglise et Pompage (h61 prive). Dépose de 986 m de réseau
Brenouille - renouvellement en souterrain du réseau haute tension rue Jean Ginon, pose de 136 m dépose de 150 m de réseau - 23k€

Breuil le Sec - renouvellement en souterrain du réseau haute et basse tension rue André Pommery. Pose de 790 m et dépose de 983 m de réseau - 77k€
Chevincourt/Machemont/Elincourt Sainte Marguerite/Cannectancourt - renouvellement du réseau haute tension et reprise des postes "Ecouvillon", "La Carmoy", "Ferme de la Cense", "Hameau de Samson". Pose de 13325m et dépose de 5037m de réseau - 792k€
Choisy au Bac - renforcement en souterrain du réseau basse tension rue du Maréchal Foch - Pose de 528 m et dépose de 460 m de réseau - 85 k€
Choisy au Bac - renforcement en souterrain du réseau basse tension rue des Orfèvres - Pose de 266 m et dépose de 153 m de réseau - 56k€
Choisy au Bac - renforcement du réseau basse tension avec la création du poste Cossins. Pose de 160m et dépose de 91 m de réseau - 42k€
Choisy au Bac - renouvellement en souterrain du réseau haute tension a la sortie du poste Hameau de Laigue. Pose de 75m et dépose de 130 m de réseau - 9k€
Choisy au Bac - renouvellement en souterrain du réseau haute tension à la sortie du poste Berliet. Pose de 165 m et dépose de 160 m de réseau - 21k€
Choisy au Bac - Le Plessis Brion - renouvellement en souterrain du réseau haute tension entre les postes "Chemin de Clairoix" et "Albert Camus ». Pose de 2011m et dépose de 1228m de réseau - 147k€
Clairoix - renouvellement en souterrain du réseau basse tension rue Germaine Sibien. Pose de 296 m et dépose de 213 m de réseau - 62k€
Clairoix - extension du réseau haute tension rue Germaine Sibien. Pose de 239 m de réseau - 62k€
Cressonsacq - dépose su réseau basse tension aérien ruelle du saint sacrement. Dépose de 203 m de réseau - 2k€
Emeville - Haramont - Largny sur Automne - renouvellement en souterrain du réseau haute tension entre Emeville et Largny sur Automne. Dépose de 2428 m de réseau - 287k€
Epineuse - renouvellement en aérien du réseau basse tension rue Spuller et rue Caboche. Pose de 519 m et dépose de 513 m de réseau - 32k€
Erquinvillers - Lieuvillers - renouvellement du réseau haute tension. Pose de 1895 m et dépose de 2187 m de réseau - 138k€
Estrées Saint Denis - extension du réseau haute tension pour l'alimentation d'un poste de distribution publique. Pose de 421 m de réseau - 70k€
Estrées Saint Denis - renouvellement en souterrain du réseau haute tension entre les postes Les Epis, L'Ermitage et HLM. Pose de 495 m et dépose de 683 m de réseau - 45k€

Fleurines - renouvellement en souterrain du réseau haute et basse tension rue du Grand Près et rue Saint Christophe. Pose de 437 m et dépose de 273 m de réseau - 60k€
Gilocourt - renouvellement en souterrain de réseau haute tension aux abords du poste Aloyeux. Pose de 350 m et dépose 295 m de réseau - 22k€
Grandfresnoy - renouvellement en souterrain du réseau basse tension rue des Auges. Pose de 42 m et dépose de 46 m de réseau - 6k€
Grandfresnoy - renouvellement en souterrain du réseau haute tension entre le poste source et le poste Puissot. Pose de 830 m et dépose de 800 m de réseau - 98k€
Hémévillers - Montmartin - renouvellement en souterrain du réseau haute tension. Pose de 1479 m et dépose de 2625 m de réseau - 133k€
Lacroix Saint Ouen - renouvellement en souterrain du réseau basse tension rue Ferdinand Meunier. Pose de 65 m et dépose de 45 m de réseau - 26k€
Lachelle - renouvellement en souterrain du réseau basse tension rue de Beaumanoir et rue de Monelieu - Pose de 550 m et dépose de 637 m de réseau - 68k€
Le Plessier sur Saint Just - renouvellement en souterrain du réseau haute tension entre les poste Rue Verte et Rossignol. Pose de 836 m et dépose de 887 m de réseau - 104k€
Maignelay Montigny - déplacement du local Maignelay et dévoiement des réseaux HTA . Pose de 65 m et dépose de 10 m de réseau - 52k€
Maignelay Montigny - mise en souterrain du réseau haute tension entre l'APT Mufflier et le poste Château d'eau. Pose de 1737 m et dépose de 1419 m de réseau -116 k€
Maimbeville - Saint Aubin sous Erquery - renouvellement en souterrain du réseau haute tension entre Maimbeville et Saint Aubin sous Erquery - dépose de 2055 m - 272k€
Méry la Bataille - remplacement du poste place par le nouveau poste Souvenir. Pose de 55 m et dépose de 15 m de réseau - 51k€
Morienvall - renouvellement en aérien du réseau basse tension chemin du jeu d'arc. Pose de 250 m et dépose de 249 m de réseau - 29k€
Morienvall - renouvellement en aérien du réseau basse tension rue de la Chevrue. Pose de 747 m et dépose de 694 m de réseau - 79k€
Ormoy Villers - création d'une émergence réseau. Pose de 5 m de réseau - 0,3k€
Pont Sainte Maxence - renforcement en aérien du réseau basse tension rue John Fitzgerald Kennedy. Pose de 238 m et dépose de 225 m de réseau - 34k€
Pont Sainte Maxence - Renouvellement en souterrain du réseau haute tension pour l'alimentation du poste privé Synthesia. Pose de 118 m et dépose de 100 m de réseau - 22k€

Pontpoint - renforcement en souterrain du réseau basse tension rue des écoles. Pose de 356 m et dépose de 324 m de réseau - 60k€
Pontpoint - renforcement en aérien du réseau basse tension chemin rural n°37. Pose de 147 m et dépose de 154 m de réseau -19 k€
Pontpoint - renouvellement en souterrain du départ haute tension dit Sarron depuis le poste source Moru. Dépose de 5891 m de réseau - 500k€
Rosieres - modification du réseau basse tension depuis le poste mare. Pose de 16 m de réseau - 5k€
Sacy le grand - renouvellement en souterrain du réseau haute tension entre les postes station d'épuration et Aiguisy. Pose de 826 m et dépose de 606 m de réseau - 92k€
Saint Sauveur - renouvellement en aérien du réseau basse tension rue de la Mabonnerie. Pose de 82 m et dépose de 87 m de réseau - 12k€
Saint Sauveur - renouvellement en souterrain du réseau haute tension entre les postes Les Sablons et Mont Clair Havane. Pose de 309 m et dépose de 330 m de réseau - 26k€
Thourotte - renouvellement en souterrain du réseau haute tension entre les postes Les 3 Muids et Cité des Cadres et du réseau basse tension rue du Colonel Fabien. Pose de 883 m et dépose de 858 m de réseau - 98k€
Thourotte - renforcement en aérien du réseau basse tension route du Plessis Brion. Pose de 358 m et dépose de 432 m de réseau - 16k€
Vez - renouvellement en partie en souterrain du réseau basse tension. Pose de 492 m et dépose de 281 m de réseau - 31k€
Villers sur Coudun - renouvellement en souterrain du réseau basse tension secteur du poste Les Aulnes. Pose de 854 m et dépose de 930 m de réseau -72 k€

2.4.3 Programme travaux prévisionnel pour l'année N sous Maîtrise d'ouvrage SICAE OISE

Arsy - Renouvellement en aérien du réseau Basse Tension Boulevard Béranger. Pose de 273 m et dépose de 275 m de réseau - 39 k€
Barbery - Renouvellement en souterrain du réseau basse tension rue de MEAUX. Pose de 204 m et dépose de 210 m de réseau - 42 k€
Barbery - Renouvellement en souterrain du réseau Basse Tension Rue Tournelles. Pose de 273 m et dépose de 275 m de réseau - 29 k€
Bargny - Renouvellement en aérien du réseau Basse Tension rue Guerie. Pose de 92 m et dépose de 93m - 15k€

Béthisy Saint Pierre - Renforcement du réseau Basse Tension rue de la libération. Pose de 629 m de réseau - 57 k€
Béthisy Saint Pierre - Bouclage Basse tension rue de l'Image - 19 k€
Bonneuil en Valois - Déplacement du poste de transformation nommée "LIEU RESTAURE". Pose de 80 m et dépose de 70 m de réseau - 61 k€
Brasseuse - Renouvellement en souterrain du réseau André Torcheux. Pose de 250 m et dépose de 253 m de réseau - 61 k€
Breuil le Sec - Renforcement en souterrain du réseau Basse Tension rue de Nointel. Pose de 474 m et dépose de 407 m de réseau - 95 k€
Chevincourt - Renouvellement en souterrain du réseau Haute Tension à Chevincourt (Report 2014). Pose de 715 m et dépose de 1953 m de réseau - 97 k€
Chevrières - Renouvellement en aérien du réseau basse tension. Pose de 273 m et dépose de 275 m de réseau - 25 k€
Choisy au Bac - Dépose d'un tronçon de ligne Haute Tension. Dépose de 932m - 13 k€
Clairoix - Mise en souterrain du réseau alimentant l'antenne ORTF. Pose de 1010 m et dépose de 826 m de réseau - 107 k€
Clairoix - Mise en souterrain du réseau Haute Tension rue des Bocquillons. Pose de 153m - 23 k€
Clairoix - Renouvellement en souterrain du réseau Haute Tension aux abords du poste "Salle des fêtes". Pose de 625 m et dépose de 633 m de réseau - 94 k€
Domfront - Extension du réseau basse tension pour suppression branchement en privé. Pose de 273 m et dépose de 275 m de réseau - 57 k€
Duvy - Renouvellement en aérien du réseau Basse Tension Rue de Senlis. Pose de 440 m et dépose de 447 m de réseau- 62 k€
Janville - Renouvellement en aérien du réseau basse tension rue ludovic deligny. Pose de 204 m et dépose de 189 m de réseau - 21 k€
Jaux - Renouvellement Basse Tension en souterrain rue de la république à Jaux. Pose de 197 m et dépose de 196 m de réseau - 65 k€
Labruyère - Mise en souterrain du réseau Basse Tension rue de Catenoy. Pose de 325 m et dépose de 390 m de réseau - 48 k€
Lacroix Saint Ouen - Mise en souterrain du réseau haute tension et reprise du réseau basse tension. Pose de 1457 m et dépose de 2037 m de réseau - 173 k€

La Neuville-Roy - Suppression du réseau en façade. Rue Pennellier. Pose et dépose de 93 m de réseau- 14 k€
Le Meux - Fiabilisation du réseau Haute Tension sur la ZI Le Meux. Pose de 125m - 39 k€
Le Meux - Renouvellement en souterrain du réseau Basse Tension rue Caulmont. Pose de 260 m et dépose de 265 m de réseau - 50 k€
Lévignen Betz - Création d'un bouclage Haute Tension. Pose de 3800 m - 270 k€
Longueil Sainte Marie - Extension du réseau basse tension pour la mise en conformité de branchement 71 rue du Grand ferré. Pose de 20m de réseau - 13 k€
Longueil Sainte Marie - Mise en souterrain du réseau Haute Tension. Pose de 1804 m et dépose de 1752 m de réseau - 189 k€
Machemont - Renouvellement du réseau Basse tension rue des Acacias. Pose de 128 m et dépose de 128 m de réseau - 18 k€
Machemont - Renouvellement en aérien du réseau basse tension rue des Friettes. Pose de 173 m et dépose de 173 m de réseau - 24 k€
Margny sur Matz - Mise en souterrain du réseau Haute Tension. Pose de 818 m et dépose de 891 m de réseau - 115 k€
Monchy Humières - Renouvellement en souterrain du réseau Haute Tension à Monchy Humières (Report 2015). Pose de 3265 m et dépose de 1334 m de réseau - 96 k€
Monchy Humières - Renouvellement en souterrain d'une traversée de chaussée. Pose de 10 m et dépose de 8 m de réseau - 7 k€
Montlognon - Renouvellement du réseau Basse Tension rue du Moulin. Pose de 50 m et dépose de 50 m de réseau - 8 k€
Montmacq - Suppression du réseau en privé. Pose de 461 m et dépose de 525 m de réseau - 155 k€
Moyenneville - Renouvellement en souterrain du réseau Basse Tension rue du Puit becquet - 77 k€
Pontpoint - Renouvellement en aérien du réseau Basse tension. Pose de 340 m et dépose de 335 m de réseau - 28 k€
Pontpoint - Renforcement du réseau basse tension souterrain CD n°123. Pose de 326 m et dépose de 326 m de réseau - 93 k€
Pontpoint - Renouvellement Basse Tension et déplacement du poste de transformation - 93 k€

Ressons sur Matz - Renouvellement en souterrain du réseau Basse Tension rue des écoles. Pose de 324 m et dépose de 245 m de réseau - 87 k€
Sains Morainvillers - Mise en souterrain du réseau HTA entre les postes "Fermes de la borde" et "Eglise". Pose de 2606 m et dépose de 2746 m de réseau - 270 k€
Saint Jean aux Bois - Renouvellement Basse Tension pour l'alimentation d'un comptage. Pose de 210 m et dépose de 174 m de réseau - 25 k€
Saint Jean aux Bois – Mise en souterrain du réseau Basse Tension pour la reprise d'un branchement. Pose de 326 m - 34 k€
Tricot - Renouvellement en aérien du réseau Basse Tension rue verte. Pose de 170 m et dépose de 173 m de réseau - 20 k€
Tricot - Renouvellement en aérien de réseau basse tension rue du petit Priez. Pose de 106 m et dépose de 92 m de réseau - 14 k€
Vauciennes - Dévoiement du réseau HTA. Pose de 273 m et dépose de 275 m de réseau - 34 k€
Verderonne - Renouvellement en aérien du réseau basse tension rue du plantin. Pose de 278 m et dépose de 278 m de réseau - 35 k€
Verderonne - Renouvellement en aérien du réseau Basse Tension rue des Sablons. Pose de 130 m et dépose de 129 m de réseau - 19 k€
Villers sur Coudun - Renouvellement Basse Tension Allée des Châtaigniers. Pose de 700 m et dépose de 648 m de réseau - 121 k€

2.4.4 Technique de réalisation des ouvrages

La plupart des ouvrages HTA et BT sont dorénavant réalisés en technique discrète. On classe dans les techniques discrètes, non seulement les ouvrages souterrains, mais aussi les réseaux posés sur façade.

Toutefois, dans certains cas le concessionnaire ou la Collectivité sont dans l'obligation de construire de nouveaux réseaux aériens, notamment en BT.

La volumétrie de ces réseaux aériens fait l'objet d'un suivi spécifique annuel.

Longueurs en mètres	HTA	BT
Travaux sous Maîtrise d'ouvrage de la Collectivité	0	552
Travaux sous Maîtrise d'ouvrage SICAE-OISE	0	2520

2.5 Patrimoine de l'autorité concédante

Les données qui suivent ne représentent que les biens concédés sous le régime de la Distribution publique pouvant être individualisés.

- Valeur d'acquisition des biens concédés : 96 627 002,76€
- Amortissements réalisés sur les biens concédés : 42 673 260,91 €
- Valeur Nette des immobilisations : 53 953 741,85 €
- Valeur actuelle de remplacement des biens concédés : 120 805 791,55 €

